Supplément à la « Vie Spirituelle »
Septembre 1928

ÉTUDES ET DOCUMENTS

L'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur

Le R. P. Hamon, S. J., a mis la clef de voûte à sa monumentale *Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur*, en publiant le troisième volume. Au fait, il l'avait dès l'abord suspendue en l'air, — supposant le problème résolu, — puisqu'il écrivit en premier lieu *la Vie de sainte Marguerite-Marie* et esquissa dès lors ses conclusions.

C'est que, comme tout bon historien tant soit peu philosophe, le P. Hamon raisonne sur les faits et les ordonne suivant une idée directrice. — Qu'une thèse sorte des événements contrôlés avec sérénité et sévérité, rien de mieux; mais l'apriorisme est fort à craindre en ce genre d'études, où il s'agit de recueillir la leçon des faits, et non de la dicter. Il faut éviter aussi de solliciter les textes, sous prétexte de les interpréter, et d'exclure ceux qui seraient gênants pour la démonstration qu'on se propose. Le R. Père ne semble pas avoir échappé à ces faiblesses. Il lui arrive même d'oublier par la suite de son œuvre les données précédemment enregistrées et de flotter d'une opinion à l'autre. Aussi, malgré son beau talent et son labeur opiniâtre, ses livres donneront lieu à plus d'une critique. Familiarisé particulièrement avec les ouvrages

de saint Jean Eudes, on nous permettra de nous arrêter à la controverse soulevée par le rôle de cet initiateur du culte liturgique des saints Cœurs de Jésus et de Marie.

*
* *

Dans la *Vie de sainte Marguerite-Marie*, au début de la seconde partie, le P. Hamon dit bien, comme tout théologien : « La dévotion au Sacré Cœur de Jésus est une fleur magnifique, éclose sur le dogme catholique... sa légitimité ne repose pas uniquement, ni même principalement, sur les révélations » de la sainte. N'empêche qu'il insinue par ailleurs que l'Église a approuvé seulement « le culte tel qu'il a été compris et exposé par le P. de Gallifet de la C^ie^ de Jésus (1) », celui qui a écrit : « La dévotion au Sacré Cœur de Jésus-Christ a pour auteur Jésus-Christ même. C'est lui qui l'a révélée, qui en a recommandé l'institution, qui en a expliqué la nature, qui en a enseigné la pratique, qui en a prescrit la méthode et la forme. » Après le récit des apparitions de Notre-Seigneur à Paray-le-Monial, le R. P. Hamon ose dire : « Les quatre révélations que nous venons de citer ont transformé la piété chrétienne... La dévotion au Cœur de Jésus... aujourd'hui, c'est la dévotion de l'Église universelle; elle alimente toutes nos âmes; elle est notre force, notre joie, la source inépuisable de notre confiance. La parole d'une jeune religieuse a fait cette merveille (2) ». Mais c'était déjà la note du premier paragraphe que nous avons cité et qui se termine par cette phrase : « Il reste vrai encore, historiquement parlant, que, sans les révélations de Paray-le-Monial, on ne voit pas trop quelle occasion aurait déterminé à instituer le culte du Sacré-Cœur tel que nous l'avons aujourd'hui. » Et partout aussi, le P. Hamon nous présente le V. Claude de la Colombière comme « l'homme

(1) Tome II, p. XIII de l'Introduction.
(2) Tome III, p. 278.

choisi pour être le premier propagateur de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus ».

N'est-ce pas de cette thèse que Dom Beauduin, O.S.B., écrivait naguère : « Pareille conception est historiquement, liturgiquement et théologiquement inexacte (1) » ?

Même parmi ses confrères, la thèse du R. P. Hamon doit sembler paradoxale. Ainsi l'auteur de l'article sur le Cœur de Jésus dans le *Dictionnaire apologétique* du R. P. d'Alès reconnaît que la dévotion, si répandue qu'elle fût déjà avant 1670, n'avait qu'un caractère privé, mais elle « vient alors à passer, sur l'initiative et sous l'impulsion du B. Jean Eudes, dans le domaine du culte liturgique... Dans quelle mesure le culte du Sacré-Cœur dépend-il des révélations de Paray-le-Monial? Aucunement en droit, en partie seulement, en fait. » Et l'auteur montre que le culte se justifie, comme il est de règle, par ses raisons théologiques. L'Église s'appuya si peu, pour l'approuver, sur les révélations faites à sainte Marguerite-Marie, que le décret de 1765, autorisant la fête, précéda de plus d'un demi-siècle l'examen des écrits de la voyante. En réalité, le rôle de cette sainte donna une « impulsion décisive » à l'établissement du culte, dont « la priorité (d'initiative) appartient au B. Jean Eudes ». Voilà de l'histoire impartiale, en même temps que de la doctrine.

Le P. Terrien, S. J., écrivait à la fin du dernier siècle : « Si notre divin Sauveur est tout amour, ne doit-on pas dire, au même titre, que tout ce qu'il nous demande et tout ce que nous lui devons, c'est l'amour?... Or de tous les moyens divinement inventés pour établir le règne de la charité dans les âmes, le plus efficace, le mieux approprié par la divine miséricorde à l'heure actuelle, c'est le culte de l'amour de Jésus-Christ symbolisé dans son Cœur (2). » Conception d'allure tout eudiste.

Le Père Billot, avec sa haute autorité doctrinale, disait

(1) *Les Questions liturgiques*, mai 1923 (Abbaye du Mont-César).
(2) *La dévotion au Sacré-Cœur*, livre II, ch. 2.

plus nettement : « Le culte du Sacré-Cœur repose si peu, comme sur son fondement, sur les révélations de la Bienheureuse, qu'il existait déjà, approuvé et béni par l'Église, avant les révélations de Paray-le-Monial. Le Père Eudes l'avait établi et l'avait trouvé, non dans une révélation privée faite à lui-même ou à d'autres, mais dans les plus belles pages de l'Évangile et les plus pures sources de la théologie. — Le culte de l'Église ne peut avoir pour fondement des révélations privées (1). »

Le P. Letierce avait dit, tout de même : « Nous ne cessons de le répéter, le P. Eudes est vraiment le premier apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur (2). »

Le R. P. Bainvel, dans son article du *Dictionnaire de théologie catholique* et dans les différentes éditions de son beau livre sur *Le Sacré Cœur de Jésus*, sans admettre toutes les conclusions qui nous paraissent s'imposer, fait à saint Jean Eudes une part bien plus équitable que son confrère le R. P. Hamon. Après avoir envisagé surtout, dit-il, le Cœur moral, symbole de l'amour de Jésus et de Marie, Jean Eudes distingue progressivement leurs deux Cœurs et met mieux en relief le Cœur physique de Notre-Seigneur, « symbole et foyer d'amour pour Dieu autant que pour les hommes, symbole et foyer de toute la vie intime du Christ ». De ce Divin Cœur, « il a été le premier théologien et le premier chantre liturgique ».

Puis, étudiant l'Office, universellement admiré, que composa l'apôtre normand, le P. Bainvel écrit : « C'est là, en effet, une œuvre originale qui rappelle par endroits l'incomparable Office du Saint-Sacrement pour le mélange harmonieux d'une pensée riche et profonde, de l'enthousiasme poétique, de la piété suave et solide, toute nourrie de l'Écriture et des Pères. Les thèmes de la pensée sont à peu près ceux que nous avons rencontrés dans le

(1) Lettre-préface du livre : *Le B. Jean Eudes et le culte public du Cœur de Jésus*, par le R.P. Lebrun.

(2) *Le Sacré-Cœur, ses apôtres et ses sanctuaires*, p. 143.

livre XII du *Cœur admirable*; mais grâce, en partie, aux salutaires contraintes du genre liturgique et du rythme, l'expression est plus vigoureuse et plus ramassée. Quant à l'esprit général, c'est le plus pur esprit de la dévotion au Sacré-Cœur, surtout l'esprit d'amour, d'amour de l'homme qui veut répondre à l'amour de Dieu. Plusieurs de ces strophes, plus ou moins modifiées, ont été empruntées pour d'autres offices... C'est de la grande et belle liturgie qui étendra et prolongera l'influence du P. Eudes jusque dans les milieux les plus imprégnés de la dévotion de Paray. »

On sait que M. Bremond, parcimonieux d'éloges pour la littérature religieuse de notre saint normand, exalte sa conception du Sacré-Cœur et spécialement le développement liturgique de cette conception. Qui plus est, — et c'est malheureusement trop dire, — M. Bremond suppose « que pleine justice est enfin rendue au P. Eudes », initiateur du culte en question.

Il est vrai que l'Église a prononcé une sentence que tous devraient admettre, mais que d'aucuns oublient :

1° Le 6 janvier 1903, Léon XIII, promulguant le Décret sur l'héroïcité des vertus du V. Père Eudes, le proclamait « auteur du culte liturgique des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie ».

2° Le 25 avril 1909, Pie X béatifiait Jean Eudes, et nous lisons dans le nouveau Décret : « Ce qui mit le comble aux mérites que Jean acquit dans l'Église, c'est que, brûlant d'un amour exceptionnel pour les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, il pensa le premier, et non sans quelque inspiration divine, à leur rendre un culte liturgique. Aussi, de cette dévotion très suave on doit le considérer comme Père, car dès l'institution de sa Congrégation sacerdotale il prit soin de faire célébrer parmi ses fils les solennités de ces Sacrés Cœurs; comme Docteur, car il composa en leur honneur des Offices propres avec Messe; enfin comme Apôtre, car il fit tous ses efforts pour répandre en tout lieu ce culte salutaire. »

3° Le 31 mai 1925, Pentecôte de l'année jubilaire, Pie XI canonisa saint Jean Eudes. Par un fait inouï, qui n'a jamais été tiré au clair, les *Acta S. Sedis* du mois de novembre suivant publièrent un texte mutilé de la Bulle de canonisation; il fallut dans un numéro postérieur rétablir la phrase tombée. Le paragraphe est d'intérêt capital : « En plusieurs endroits furent institués par lui (Jean Eudes) des Confréries des SS. Cœurs, que Clément X, notre prédécesseur d'illustre mémoire, enrichit d'indulgences. De plus, il fonda beaucoup d'autres œuvres de piété et de charité, par lesquelles il acquit une grande estime des évêques et du peuple. De même, il écrivit excellemment plusieurs livres sur la vie chrétienne et sacerdotale et traita fort bien des questions liturgiques. Mais son zèle extraordinaire brilla en ce qu'il propagea la dévotion salutaire aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie, dont il songea le premier de tous à établir le culte liturgique, non sans quelque inspiration divine; car, après avoir institué une Société de prêtres séculiers, à savoir la Congrégation de Jésus et Marie, il lui découvrit son intention de célébrer solennellement chaque année une double fête de ces Cœurs sacrés. A cette fin, il écrivit un Office et une Messe en l'honneur du saint Cœur de la Mère de Dieu et, le 8 février 1648, Jean accomplit pour la première fois cette cérémonie sacrée, au cours d'une mission, dans l'église cathédrale d'Autun, avec l'approbation de l'évêque. Or, en composant l'Office dont il s'agit, il ne visa pas seulement les louanges du Cœur de la Vierge Marie, mais aussi celles du Sacré Cœur de Jésus, à tel point que cette fête pourrait être appelée la fête de l'un et l'autre Cœur. L'évêque d'Autun introduisit aussitôt cette fête dans son diocèse, et plusieurs Prélats de France suivirent son exemple avec allégresse; même le Cardinal de Vendôme, légat *a latere* de notre prédécesseur d'illustre mémoire Clément IX, confirma cette dévotion de son autorité. Le zèle de Jean pour ces Sacrés Cœurs atteignit son apogée lorsqu'en 1670, après avoir fait une mission et fondé un

Séminaire dans la ville de Rennes, il put célébrer dans ce Séminaire la première fête du Sacré Cœur de Jésus, avec l'approbation de l'évêque diocésain; beaucoup d'évêques voulurent bien donner pareille approbation; et, deux ans plus tard, le pieux législateur ordonna expressément que dans toutes les maisons de sa Congrégation la fête qu'on vient de rappeler fût célébrée comme patronale. Aussi Pie IX, notre prédécesseur d'illustre mémoire, sanctionna de son autorité les deux fêtes célébrées dans la famille eudiste aux jours convenus, à savoir le 8 février pour la fête du Très Saint Cœur de Marie et le 20 octobre pour la commémoration du Divin Cœur de Jésus. Ce qui fut ainsi fait pour l'extension d'un tel culte par un si grand Père, Docteur et Apôtre, excita de la part des jansénistes une animosité implacable, dont il subit de multiples afflictions, qu'il endura avec un invincible courage pour l'amour de Dieu et le salut des âmes. »

Voilà donc authentiquement garantie l'histoire du rôle primordial et très considérable de saint Jean Eudes. Le R. P. Hamon semble un peu trop l'ignorer.

Le Souverain Pontife, du reste s'est réédité et résumé lui-même en écrivant, le 7 novembre 1925, au sujet du saint fondateur : « Avec quel zèle il introduisit, et le premier, dans la liturgie de l'Église, le culte des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, et sa vie durant, le propagea de toutes parts! »

Signalons encore ce titre inséré au martyrologe : saint Jean Eudes « promoteur du culte liturgique à l'égard des SS. Cœurs ». L'office du saint d'ailleurs, particulièrement l'oraison, atteste aussi son rôle de promoteur de ce culte, suscité par Dieu pour cet effet. Nous essaierons de justifier cette assertion.

*
* *

Saint Jean Eudes, nonobstant son humilité, s'est affirmé investi d'une mission providentielle, reconnue par le Décret de sa béatification et la Bulle de sa canonisation :

« Ce ne fut pas sans une inspiration divine », y lisons-nous, que Jean songea le premier de tous à établir les fêtes des Cœurs de Jésus et de Marie.

Le R. P. Hamon ne cite que la moitié du passage de la Circulaire de 1672, où le saint expose à ses confrères non seulement les raisons du nouveau culte, mais l'apostolat dont ils sont chargés, — avant la Compagnie de Jésus — : « Reconnaissons donc, mes très chers frères, la grâce infinie et la faveur incompréhensible dont notre très bon Sauveur honore notre Congrégation, de lui donner son très aimable Cœur, avec le Cœur très aimable de sa sainte Mère. Ce sont deux trésors inestimables, qui comprennent une immensité de biens célestes et de richesses éternelles, dont il la rend dépositaire, pour ensuite les répandre par elle dans les cœurs des fidèles. » Dans son Testament spirituel, le saint déclare encore : « Jésus et ma toute bonne Mère m'ont donné leur très aimable Cœur d'une manière toute spéciale... Je donne ce même Cœur, comme une chose qui est à moi et dont je puis disposer, à la petite Congrégation de Jésus et Marie. »

Réciproquement, cette Congrégation et l'Ordre de N.-D. de Charité « appartiennent d'une manière très spéciale » au très aimable Cœur de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère (1). Enfin, s'adressant à la Vierge Marie, dans la conclusion du *Cœur admirable*, le saint fondateur écrit : « Je n'ai point de paroles qui puissent exprimer l'excellence infinie de la faveur incompréhensible que vous nous avez faite, lorsque vous nous avez donné, à mes confrères et à moi, le Cœur adorable de votre bien-aimé Fils, avec le vôtre tout aimable, pour être le Cœur, la vie et la règle vivante de la susdite Congrégation (2). »

« Marguerite-Marie ne sera guère plus explicite, quand elle parlera de la mission confiée à la Visitation et à la Compagnie de Jésus », avoue le R. P. Bainvel.

Peut-être la récente Encyclique *Miserentissimus Redemp-*

(1) Œuvres de S. Jean Eudes, VII, p. 411, etc.
(2) VIII, p. 355.

tor donnera-t-elle crédit à l'opinion contraire, puisqu'elle n'envisage que le culte issu des apparitions de Paray-le-Monial. Le Saint-Père nous dit : « L'esprit d'expiation ou de réparation détint toujours le rôle principal dans le culte du Sacré Cœur de Jésus; et rien ne convient mieux à l'origine, à la nature et à la vertu propre de cette dévotion et aux pratiques qui en sont les formes, ainsi que l'établissent l'histoire et l'usage de la sainte liturgie et les actes des Souverains Pontifes. »

C'est effectivement une fête de réparation qui fut instituée, à la demande de Notre-Seigneur, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement. Lors de l'apparition exceptionnellement importante, que l'on fixe d'une façon un peu arbitraire au 16 juin 1675, après avoir montré à son *élue* « le Cœur qui a tant aimé les hommes » et qui ne reçoit le plus souvent que l'ingratitude en retour, le Maître ajouta : « C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi d'après l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, en communiant ce jour-là, en lui faisant une réparation d'honneur par une amende honorable, pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels. » Il n'y a qu'à lire la biographie de la sainte voyante par Mgr Languet, pour se rendre compte que dès l'origine on donna aux pratiques dictées par Marguerite-Marie ce sens tout spécial d'une amende honorable pour l'indifférence et le mépris dont l'auguste Eucharistie est l'objet pendant la semaine même de la Fête-Dieu et tout au cours de l'année.

C'est évidemment de « ce devoir de piété » que Pie XI proclame que l'admirable Visitandine s'acquitta « la première de toutes, avec son directeur de conscience, Claude de la Colombière ». Ce ne saurait être des marques de dévotion générale envers le Divin Cœur qu'il s'agit; car, depuis la très sainte Vierge, saint Jean et sainte Marie-Madeleine, cette dévotion trouva des adeptes, entre autres les Docteurs et les mystiques saint Anselme, saint Ber-

nard, saint Bonaventure et saint François de Sales, sainte Gertrude, sainte Mechtilde, sainte Brigitte, sainte Catherine de Sienne, la bienheureuse Jeanne de Valois et les premières Mères de la Visitation. Il ne peut être question non plus pour le Pape glorieusement régnant d'attribuer à Marguerite-Marie et au V. de la Colombière l'origine du culte public, ou liturgique, du Sacré-Cœur, alors que Sa Sainteté, renchérissant sur les attestations de Léon XIII et de Pie X, en a nettement dévolu la paternité à saint Jean Eudes dans les documents cités plus haut.

Voulant déterminer la raison d'être à part du culte du Cœur eucharistique de Jésus, le R. P. Castelain, C. SS. R., nous dit : « Quiconque est dévot envers le Sacré-Cœur considère, dans les louanges qu'il lui adresse, tous les dons qui découlèrent de ce Cœur très riche et très libéral, qui sont l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie. » Le Cœur eucharistique marque une différence spécifique dans ce genre prochain de la dévotion au Sacré-Cœur, à savoir : la charité toute spéciale que Notre-Seigneur a témoignée dans l'institution du très Saint Sacrement, dont les heureux effets se perpétueront toujours (1). — La dévotion envers le Cœur douloureux de Jésus-Christ, la réparation des outrages qu'il reçoit constituent une autre différence spécifique dans le même genre. Bien que sainte Marguerite-Marie ait parfois envisagé la dévotion générale au Sacré-Cœur, ses révélations l'ont orientée surtout vers le culte spécial dont traite l'Encyclique du 8 mai 1928.

A vrai dire, le Souverain Pontife vient de scinder, nous semble-t-il, le culte du Sacré-Cœur en deux solennités, celle du Vendredi après l'octave du Saint-Sacrement et celle du Christ-Roi. Ce culte était jusqu'ici indistinct : il comportait une consécration et une amende honorable : consécration des individus, des nations, du genre humain ; amende honorable pour tous les péchés de la terre, pour ceux très particulièrement qui atteignent la Personne de

(1) *De Cultu Eucharistico Cordis Jesu*, 1928, p. 63.

Notre-Seigneur, comme les profanations et les sacrilèges. Le Souverain Pontife a séparé ces deux éléments. En assignant la formule réparatrice à la fête réclamée par Notre-Seigneur à Paray, il a parfaitement réalisé le vœu qu'exprimait à sainte Marguerite-Marie le Sacré-Cœur méconnu et méprisé. La fête instituée par saint Jean Eudes, à la date du 20 octobre, par son ton d'allégresse et d'acclamation, se rapproche beaucoup plus, au contraire, de *la royauté d'amour du Sacré-Cœur* et n'est pas sans analogie avec la fête du Christ-Roi, à laquelle est unie désormais la consécration universelle du genre humain au Sacré-Cœur, roi de tous les cœurs. Ces deux fêtes semblent donc exprimer deux aspects profonds d'un même culte révélé aux hommes par deux saints ayant joué tous deux un rôle capital mais divers dans son établissement et son extension.

Nouvelle et suggestive analogie! Sa Sainteté allègue, pour fixer la fête du Christ-Roi au dernier dimanche d'octobre, les mêmes raisons qui déterminèrent saint Jean Eudes à choisir les 20-27 octobre pour la fête et l'octave du Sacré Cœur : « Les mystères de la vie de Jésus-Christ, commémorés durant l'année, recevront de la solennité du Christ-Roi comme leur achèvement et leur couronnement, et, avant de célébrer la gloire de tous les saints, on proclamera hautement la gloire de celui qui triomphe dans la personne de tous les saints et de tous les élus » (Encyclique du 11 décembre 1925).

La consécration du genre humain au Sacré-Cœur prescrite par Léon XIII et transférée à la fête du Christ-Roi est une preuve que, sous ce titre et sous cette forme, c'est une nouvelle fête du Sacré-Cœur que notre grand Pape a établie. Une autre preuve, nous l'avons dans l'Encyclique de Noël 1922. Le Souverain Pontife y faisait pressentir déjà l'institution de la nouvelle fête; les évêques y étaient instamment pressés de « s'efforcer de restaurer dans toutes les âmes humaines, dans les familles et dans la société civile, l'amour et le culte légitimes du Cœur de Jésus-

Christ Roi, avec la soumission à son empire : *Cordi Christi Regis debitus imprimis amor, cultus et imperium restituatur.* » Est-ce que ce n'est point par l'amour et sur les cœurs que Jésus veut régner? Or rien n'est plus propre à convaincre les hommes et à les séduire que le symbole éclatant de sa propre charité, de sa dilection infiniment touchante : « *Sic nos amantem quis non redamaret?* » La formule même de consécration du genre humain au Sacré-Cœur publiée par Léon XIII, et tant soit peu retouchée sous Pie XI, contient la synthèse du culte du Cœur de Jésus et de celui de sa royauté.

Il nous plaît donc de constater que la royauté de Jésus-Christ et de son divin Cœur est maintes fois affirmée dans les écrits de saint Jean Eudes, tout particulièrement dans ses œuvres liturgiques. Dès le premier en date des livres du saint, Jésus est acclamé « Roi des cœurs (1) ». Dans les Litanies eudistes se trouvent les invocations : *Cor Jesu vita cordis nostri, — Rex cordis nostri* : Cœur de Jésus, vie de notre propre cœur, — roi de notre cœur. Dans la Prose de la Messe, Jean Eudes chante « le Cœur bienheureux du souverain Roi »; il commence l'hymne de Matines par une apostrophe au « Verbe incarné, Roi des cœurs », et l'hymne de Laudes par cette demande : « Pourrait-on honorer un cœur plus aimant que celui du Roi des cœurs? » A Sexte et None, il répète le verset : « Vive le Cœur de Jésus, Roi des cœurs, et qu'il règne sur tous les cœurs à jamais! » Plus souvent encore revient le souhait que le Cœur de Jésus attire tous les cœurs des hommes de tout l'univers. Enfin, aux dernières pages écrites par le saint missionnaire, s'échappent de sa plume et de son âme ardente les « quarante flammes ou aspirations d'amour vers l'aimable Cœur de Jésus, — le Roi légitime et souverain de tous les cœurs... Cœur du Roi des humbles » —, avec cette finale émouvante : « Audience! audience, ô grande fournaise d'amour! C'est une petite

(1) *Le Royaume de Jésus*; Œuvres, I, p. 397.

paille qui demande, très humblement et très instamment, d'être plongée, allumée, absorbée, perdue, dévorée et consumée, dans vos sacrées flammes pour jamais (1). »

* * *

S'il résulte, de ce qui précède, que saint Jean Eudes a bien établi le culte public du Sacré-Cœur, nous verrons mieux encore, en compulsant les documents officiels et sa doctrine, qu'il a bien compris comme l'Église la dévotion dont il est « père, docteur et apôtre ».

La Bulle *Auctorem fidei* de Pie VI (28 août 1794) condamne « ceux qui oublient que la chair très sainte du Christ, ou toute partie de celle-ci, ou même l'humanité tout entière, si on la sépare ou si on fait abstraction de la Divinité, ne peut être adorée d'un culte de latrie, — comme si les fidèles adoraient le cœur de Jésus en le séparant ou en faisant abstraction de la Divinité; tandis qu'ils l'adorent comme le cœur de Jésus, c'est-à-dire le cœur de la personne du Verbe, à laquelle il est inséparablement uni (2) ». Il ne faut donc pas taxer de fétichisme ou d'idolâtrie la dévotion au Sacré-Cœur, comme si elle faisait adorer à part du Verbe incarné son cœur, tel qu'une relique matérielle, isolée de celui à qui elle appartint. C'est ce que repoussait déjà Pie VI, le 29 juin 1781, en écrivant à l'évêque de Pistoie : « Le Saint-Siège a montré assez clairement que la substance de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, exempte assurément de toute matérialité superstitieuse, consiste exactement à vénérer, sous l'image symbolique du cœur, l'immense charité et les effusions d'amour de notre divin Rédempteur. »

En effet, le postulateur de la reconnaissance officielle du culte, en 1765, disait : « Il existe une confusion chez plus d'un. Ils regardent l'objet propre de la fête, le cœur de Jésus, d'une façon toute matérielle, comme serait une

(1) *Le Cœur admirable*; OEuvres, VIII, p. 304-308.
(2) Ench. Denz.-Bannwart, n° 1563.

relique d'un corps saint, religieusement conservée dans une châsse. C'est une grosse erreur. Ce n'est pas du tout ainsi qu'il faut entendre la fête du Sacré-Cœur. Il faut considérer ce cœur comme ne faisant qu'un, à cause de l'union étroite, avec son âme et sa divine personne; comme le symbole naturel ou le siège de toutes les vertus et de tous les sentiments naturels du Christ, et en particulier de l'immense amour qu'il a eu pour son Père et pour les hommes; comme le centre de toutes les peines intimes que le très aimant Rédempteur a subies toute sa vie et surtout durant sa Passion, pour notre amour; sans oublier la blessure qu'il a reçue sur la Croix, blessure causée non pas tant par la lance du soldat que par l'amour qui dirigeait le coup. Tout cela est propre au Cœur de Jésus, tout cela s'unit pour faire, avec le Cœur lui-même, l'objet de cette fête; d'où il suit, et c'est là un point très digne de considération, que cet objet ainsi conçu embrasse vraiment et réellement tout l'intime de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Le Décret pontifical de Clément XIII qui répondit à cette requête « vise à étendre le culte tel qu'il est établi, dans le but de rappeler sous forme symbolique le souvenir du divin amour : *symbolice renovari memoriam illius divini amoris*. Il n'est pas question de réparation ici, mais simplement d'honneur à rendre à Notre-Seigneur, à son *intérieur* représenté par le Cœur.

Léon XIII, aussi bien, dans l'Encyclique *Annum sacrum* disait que « le Sacré-Cœur est un symbole et une image de l'amour infini de Jésus-Christ..., tout honneur, tout hommage et toute piété envers le Sacré-Cœur s'adresse, en réalité, au Christ lui-même ». Bien plus, S. S. Pie XI, dans l'Encyclique *Miserentissimus Redemptor*, reprenant une idée déjà énoncée par Bossuet et par le Cardinal Pie, proclame : « Dans ce symbole le plus heureux (du cœur) et dans la forme de dévotion qui en découle, ne retrouve-t-on pas la synthèse de toute la religion et la règle d'une vie plus parfaite, puisque cette dévotion amène rapide-

ment les âmes à étudier plus intimement le Christ Seigneur et qu'elle les excite avec plus d'efficacité à un amour plus enthousiaste et à une imitation plus instante? »

L'invitatoire de l'Office eudiste du Divin Cœur, qui, suivant l'usage liturgique, donne le ton, l'idée dominante de la fête, ne répond-il pas bien à ces vues : « *Jesu Cor amantissimum, venite, adoremus : qui est amor et vita nostra* : Venez, adorons le Cœur très aimant de Jésus, qui est notre amour et notre vie »? Qui oserait soutenir que le « *Christum pro nobis passum, venite, adoremus* : Venez, adorons le Christ souffrant pour nous », de l'Office commun du Vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, embrasse aussi pleinement, présente mieux l'objet du culte, couramment envisagé, du Sacré-Cœur? voire même qu'il répond aussi justement à la conception que viennent de nous en donner les Souverains Pontifes?

Non vraiment, ce n'est pas une faiblesse pour la dévotion de saint Jean Eudes, mais une marque de large et profonde compréhension, que de réunir sous l'emblème si frappant du Cœur de Jésus tous les mystères du Christ, à commencer par celui qui justement nous a donné l'Homme-Dieu et inauguré les manifestations de son amour humano-divin : l'Incarnation.

« L'usage est devenu courant de désigner Jésus par le nom du Sacré-Cœur. Non pas que les deux mots soient synonymes... On ne désigne pas toujours la Personne par son cœur. » Toutefois, suivant l'extension que les termes ont prise, — ou le retour à une vieille acception, — « nous pouvons décrire la dévotion au Sacré-Cœur comme la dévotion à Jésus se montrant à nous, en nous montrant son Cœur dans sa vie intime et ses sentiments les plus personnels, lesquels d'ailleurs ne disent qu'amour et amabilité. Elle nous ouvre, si je puis dire, le fond de Jésus. Le cœur ne disparaît pas de cette acception nouvelle, mais c'est la personne de Jésus qui nous l'ouvre elle-même, en nous disant, comme à sainte Marguerite-Marie : Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes! Et

nous, en regardant le Cœur qui nous est montré, nous apprenons à connaître la personne dans son fond. Ainsi tout Jésus se récapitule dans le Sacré-Cœur, comme tout le reste, suivant l'intention divine, se récapitule en Jésus. »

Le R. P. Bainvel, qui parle ainsi, est-il bérullien malgré lui, comme le prétend M. Bremond? Rien n'oblige à le croire, car ce dernier lui-même affirme, en passant, « qu'il n'y a pas deux dévotions au Sacré-Cœur... L'Église n'en connaît qu'une seule, qui est en même temps celle du P. Eudes et celle de Marguerite-Marie (1). » Sans nul doute, les disciples de Bérulle et de bons Jésuites du XVII[e] siècle, comme le P. Grou, visèrent surtout l'intérieur de Jésus dans leur dévotion au Sacré-Cœur, à peine différente pour plusieurs de celle de M. Olier, tandis que les Franciscains, par exemple, avec ceux qui, par la suite, se réclamèrent des révélations de Paray-le-Monial s'arrêtèrent davantage au Cœur de chair, transpercé et angoissé; les Salésiens envisagèrent l'organe et le symbole de l'amour. Généralement les véritables adeptes du culte retinrent ces divers points de vue, sauf à en accentuer l'un ou l'autre.

Saint Jean Eudes, en particulier, a pu s'en tenir à l'idée du Cœur divin symbolisant l'amour de Jésus ou sa Personne, au temps où il était à l'Oratoire : cela ressort de son meilleur ouvrage à cette époque, le *Royaume de Jésus* (2); mais ce n'est plus vrai de la seconde période

(1) *L'École française*, p. 651, note.

(2) Encore est-il que l'on trouve dans le *Royaume de Jésus* mention du Cœur de chair, par exemple dans l'élévation à Jésus pour se disposer à la communion : « Ce même Cœur qui a été percé d'une lance, tu le vas recevoir proche de ton cœur. » Mieux encore, dans l'élévation après la communion : « Que ce très aimable Cœur de Jésus, sur lequel le disciple bien-aimé a reposé et qui a été transpercé du coup de lance dans la croix, soit maintenant reposant dedans moi et tout proche de mon cœur!... » (Œuvres complètes de S. Jean Eudes, I, p. 138-142.)

Et dans le même livre : « Son corps sacré, avec tous les membres,

de sa carrière, celle précisément où il rédigea son traité du *Cœur admirable* et établit la fête du Divin Cœur. Le flottement que d'aucuns relèvent dans sa doctrine tient à l'évolution qu'elle suit naturellement chez cet initiateur, sous la poussée des inspirations providentielles (*non sine divino afflatu*, ont dit Pie X et Pie XI) et des influences de la mystique médiévale et salésienne qui viennent compléter sa formation jésuite et oratorienne :

« C'est pour avoir subi l'influence salésienne que le P. Eudes s'est trouvé conduit à déduire, pour ainsi parler, la dévotion au Sacré-Cœur de la dévotion bérullienne au Verbe incarné. » L'école salésienne garde ainsi le monopole des origines du culte du Sacré-Cœur, puisque Marguerite-Marie en est (1). L'efficacité des inspirations de sainte Gertrude et sainte Mechtilde, avec leur père saint Bernard, des franciscains saint Bonaventure et saint Bernardin de Sienne, n'est pas moins évidente dans le XII[e] livre du *Cœur admirable* et l'office eudiste. La meilleure part de ces œuvres n'est guère qu'un large commentaire de la parole de Bernardin de Sienne définissant le Cœur de Jésus « une fournaise de charité très ardente, destinée à enflammer et incendier tout l'univers ».

« Ne regrettons donc pas les premières incertitudes, les oscillations que nous avons remarquées dans la pensée du P. Eudes, car elles nous éclairent merveilleusement sur les origines de la dévotion au Sacré-Cœur. Grâce à elles, nous voyons cette dévotion s'élaborer, naître, s'affirmer enfin devant nous... Nous connaissons les deux éléments du composé qui se prépare : ici, la doctrine spirituelle de l'École française; en face, la dévotion plus tendre de l'Humanisme dévot. Et soudain, voici l'étincelle, je veux dire le génie du P. Eudes, rapprochant ces deux éléments et faisant jaillir de leur rencontre une dévotion

sentiments et parties de ce corps déifié, entre lesquels son précieux sang et son Cœur divin doivent être particulièrement honorés. » (p. 320).

(1) Bremond, *L'École française*, p. 644-645, note.

nouvelle. — Quelques années plus tard, à Paray-le-Monial,... s'ébauchera, s'organisera une dévotion presque toute semblable » dans un couvent de Visitandines, sous la direction des Jésuites (1).

Saint Jean Eudes, au livre I, chapitre 2, du *Cœur admirable*, s'appuyant sur la Sainte Écriture, donne les différentes acceptions du mot *cœur*; or, en premier lieu, « il signifie ce cœur matériel et corporel que nous portons dans notre poitrine, qui est la partie la plus noble du corps humain, le principe de la vie, le premier vivant et le dernier mourant, le siège de l'amour... et de toutes les autres passions de l'âme ». Et parmi les réalités spirituelles que symbolise le cœur, notre saint mentionne la volonté libre, principe du bien et du mal moral, « la pointe de l'esprit », qui s'exerce dans la contemplation et l'union mystique; « quelquefois, tout l'intérieur de l'homme, je veux dire tout ce qui est de l'âme et de la vie spirituelle ». Enfin, le mot *cœur*, dans sa plus haute acception, « signifie le divin Esprit, qui est le Cœur du Père et du Fils, qu'ils nous veulent donner pour être notre Esprit et notre Cœur », selon Ezéchiel, XXXVI, 26.

En conséquence, « en l'Homme-Dieu, nous adorons trois cœurs, qui ne sont qu'un même cœur... Le premier Cœur de l'Homme-Dieu, c'est son Cœur corporel, qui est déifié, ainsi que toutes les autres parties de son saint corps, par l'union hypostatique qu'elles ont avec la Personne divine du Verbe incarné. Le second, c'est son Cœur spirituel, c'est-à-dire la partie supérieure de son âme sainte, qui comprend sa mémoire, son entendement et sa volonté, et qui est particulièrement déifiée par la même union hypostatique. Le troisième, c'est son Cœur divin, qui est le Saint-Esprit, duquel son humanité adorable a toujours été plus animée et vivifiée que de son âme propre et de son propre cœur : trois Cœurs dans cet adorable Homme-Dieu qui ne sont qu'un Cœur, parce que son

(1) Bremond, *L'École française*, p. 650 et suiv.

Cœur divin étant l'âme, le cœur et la vie de son Cœur spirituel et de son Cœur corporel, il les établit dans une si parfaite unité avec lui, que ces trois cœurs ne sont qu'un cœur très unique, qui est rempli d'un amour infini au regard de la très sainte Trinité et d'une charité inconcevable au regard des hommes (1). »

Le R. P. Hamon ne trouve pas limpide cette doctrine et pas suffisamment unifiés les trois cœurs envisagés par saint Jean Eudes! A-t-il lu cette page?...

Dans la sixième Méditation de la seconde série pour la fête et l'octave du divin Cœur, au livre XII nous retrouvons les mêmes considérations encadrées d'élévations affectives, par exemple : « O Jésus,... vous avez trois Cœurs, qui ne sont qu'un même Cœur, lequel est tout employé à m'aimer continuellement! (2) »

Le magnifique chapitre 1^er^ du livre XII, dans le *Cœur admirable*, est très propre à faire comprendre ce qu'est le Cœur de Jésus, par l'exposé de ses relations avec le Cœur de Marie : « Il n'est pas juste de séparer deux choses que Dieu a conjointes si étroitement par les liens les plus forts et par les nœuds les plus secrets de la nature, de la grâce et de la gloire : je veux dire le divin Cœur de Jésus Fils unique de Marie et le Cœur virginal de Marie Mère de Jésus... deux Cœurs qui sont unis ensemble par le même esprit et par le même amour qui unit le Père de Jésus avec son Fils bien-aimé, pour n'en faire qu'un Cœur, non pas en unité d'essence, telle qu'est l'unité du Père et du Fils, mais en unité de sentiment, d'affection et de volonté! Ces deux Cœurs de Jésus et de Marie sont unis si intimement, que le Cœur de Jésus est le principe du Cœur de Marie, comme le Créateur est le principe de sa créature, et que le Cœur de Marie est l'origine du Cœur de Jésus, comme la mère est l'origine du cœur de son enfant (3). »

(1) Œuvres de J. Eudes, VI, p. 33-37.
(2) Œuvres, VIII, p. 344-347.
(3) Œuvres, VIII, p. 206-207.

Le même sujet continue dans les chapitres suivants : « Cette Mère admirable a donné aussi la chair et le sang dont le Cœur adorable de l'Enfant Jésus a été formé ; et ce même Cœur a pris sa nourriture et son accroissement de ce même sang, pendant les neuf mois de sa résidence dans les sacrées entrailles de cette Bienheureuse Vierge, et, ensuite de son lait virginal durant trois ans ou environ... Oh ! de quels feux et de quelles flammes célestes le divin Cœur de Jésus, fournaise d'amour très ardente, embrasait toujours de plus en plus le Cœur virginal de sa très digne Mère, spécialement lorsque ces deux Cœurs étaient si proches l'un de l'autre et si étroitement unis, pendant qu'elle le portait en ses entrailles, et ensuite lorsqu'elle lui donnait ses sacrées mamelles et qu'elle le portait entre ses bras et sur sa sainte poitrine, et durant tout le temps qu'elle vivait familièrement avec lui (1)... »

Ce chaste réalisme est peut-être bérullien, mais plus encore salésien et même médiéval. En tout cas, il met bien en scène la sainte humanité de Jésus et son Cœur de chair. Oh ! ce n'est pas encore le Cœur entrevu par la plaie du côté et blessé du coup de lance après l'avoir été d'amour et de douleurs ! Cela viendra, au chapitre 10, où l'on nous montre le « divin Cœur navré d'une infinité de plaies très sanglantes et très douloureuses » ; aux pages 279-280, où l'on nous rapporte les révélations faites à sainte Brigitte et à sainte Gertrude, selon lesquelles le Sacré Cœur se brisa et détermina par le fait la mort du Sauveur en croix.

Les pages célèbres de saint Bernard et de saint Bonaventure sur l'ouverture du côté de Notre-Seigneur, introduites par saint Jean Eudes dans son Office du 20 octobre ou de l'octave, garantissent qu'il n'a pas négligé l'élément sensible de la dévotion ; et de même cette citation des prières de Lansperge, que nous trouvons p. 293-294 du tome VIII des *Œuvres complètes* : « O mon très aimable et très doux

(1) P. 216-217.

Jésus, je désire, de toutes les affections de mon cœur, que tous les êtres créés et incréés vous louent, vous honorent et vous glorifient éternellement, pour la sacrée plaie dont votre divin côté a été navré. Je dépose, je renferme, je cache dans cette plaie et dans cette ouverture de votre Cœur, mon cœur et toutes ses affections, etc. — O Père très aimable et très débonnaire, je vous offre en satisfaction de tous mes péchés et de ceux de tout le monde..., je vous offre cette sacrée plaie du Cœur de votre Fils, le sang et l'eau qui en sont découlés et l'amour immense duquel il vous a aimé; vous suppliant que de cette sainte plaie vous versiez en mon âme un amour très pur, très ardent, etc. »

Cœur de chair, béant d'amour, source des grâces, tel est le symbole exigé pour un vrai culte du Sacré-Cœur; nous venons de l'apercevoir nettement dans la doctrine eudistique, aussi bien que l'étroite relation avec la Passion, qui est une autre condition énoncée par le R.P. Hamon. Voici maintenant la dernière qui se rapporte à l'Eucharistie :

« Tous ces sacrements (de la Loi nouvelle) sont autant de fontaines inépuisables qui ont leur source dans l'océan immense du sacré Cœur de notre Sauveur, et toutes les grâces qui en procèdent sont autant de flammes de cette divine fournaise. Mais la plus ardente de ces flammes c'est la très sainte Eucharistie. Il est vrai que ce grand Sacrement est un abrégé de toutes les merveilles de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu, mais il est vrai aussi que c'est un des fruits du Cœur incomparable de Jésus et une des flammes de cette fournaise admirable. Si donc l'on célèbre une si grande fête dans l'Église en l'honneur de ce divin Sacrement, quelle solennité doit-on faire en l'honneur de son très sacré Cœur, qui est l'origine de tout ce qu'il y a de grand, de rare et de précieux dans cet auguste Sacrement (1)? » Puis, tout le neuvième

(1) Œuvres, VIII, p. 242-243.

chapitre du même livre montre « que le divin Cœur de Jésus est une fournaise d'amour au regard de nous dans le Très Saint Sacrement », et que nous ne lui rendons « rien que des ingratitudes et des offenses ». Voilà qui prélude expressément aux divins enseignements de Paray-le-Monial.

* * *

Toutefois, nous n'avons pas de peine à reconnaître que saint Jean Eudes n'a pas fait moins de place, dans son culte du Sacré Cœur, à l'Incarnation qu'à la Passion, et à l'Eucharistie. On pourrait même dire qu'il y englobe un peu le mystère de la Trinité, tout spécialement le Saint-Esprit, auteur de l'Incarnation selon notre façon de parler. Saint Thomas d'Aquin justifie cela, en disant : « L'Esprit-Saint est l'amour du Père et du Fils ; or c'est en vertu d'un très grand amour de Dieu que le Fils s'incarne dans le sein de la Vierge, suivant l'assertion de saint Jean, III, 26 : Dieu a aimé le monde, au point de lui donner son Fils unique (1). »

D'un autre côté « on n'adore pas le Cœur de chair de Jésus à part de son humanité et de sa divinité, écrit le P. Lepidi, O. P.... Car, ce qu'on adore directement et en premier lieu dans le Cœur de chair du Christ, c'est le Verbe incarné, à raison de son excellence divine. Mais le Verbe incarné est présenté comme devant être adoré dans le Cœur, de sorte que (par là) soit rémémorée la pieuse et salutaire pensée de l'amour et de la charité dont Il brûla pour les hommes (2). » — Le Sacré-Cœur n'est-il pas le livre par excellence du divin amour, la clef de tout l'Évangile, « *Amoris Evangelium* », comme chante la Prose eudiste du 20 octobre? Et la liturgie romaine fait écho dans l'hymne *Auctor beati saeculi* en disant que la création même, a fortiori l'incarnation et la rédemption sont les

(1) *Sum. Theol.*, III^{a}, q. 32, a. 1.
(2) *De cultu Cordis Jesu eucharistici explicatio dogmatica*, p. 85.

fruits de l'amour divin et, par conséquent, les dons du Sacré-Cœur.

La théologie de saint Jean suffisait à inspirer toute cette doctrine; nous la trouvons corroborée chez le Docteur angélique :

« L'AMOUR, personnifié en Dieu, est le nom propre du Saint-Esprit. — En tant qu'amour, le Saint-Esprit est le lien du Père et du Fils, qui s'aiment mutuellement du même amour que chacune de ces Personnes a pour soi-même (1). » Le Cœur étant le symbole de l'amour, on peut donc considérer l'Esprit-Saint comme le Cœur de Dieu et même de l'Homme-Dieu. N'est-ce pas ainsi qu'on attribue au Saint-Esprit toutes les œuvres d'amour de l'auguste Trinité? Du reste, « cet Homme qui a été conçu dans le mystère de l'Incarnation est saint et Fils de Dieu. Or ce sont là deux résultats qu'il faut attribuer au Saint-Esprit, par qui, en effet, les hommes deviennent fils de Dieu, selon le mot de l'Apôtre (*Gal.*, IV, 6) : Parce que vous êtes fils de Dieu, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit du Fils, lequel crie : Abba, Père! — En outre, le Saint-Esprit est le principe de la sanctification (Rom., I, 4) (2). »

L'union des fidèles avec Jésus et son Père, affirmée ou souhaitée en saint Jean, XV-XVII, pourrait-elle être réalisée par un autre intermédiaire que cet « Esprit-Saint, qui nous a été donné pour diffuser en nos cœurs la charité de Dieu »? (3) Saint Jean Eudes a donc raison de nous attribuer (à tous ceux qui sont en état de grâce) un Cœur divin, constitué par le Saint-Esprit, qui élargit infiniment notre capacité d'aimer, et nous est commun avec Jésus-Christ, qui fut évidemment le plus enrichi de ce don du Saint-Esprit. Par d'heureuses adaptations des textes bibliques, tout au long de son Office du 20 octobre, l'initiateur

(1) *Sum. Theol.*, I^a, q. 37, a. 1.
(2) *Sum. Theol.*, III^a, q. 32, a. 1.
(3) Rom., V, 2.

liturgique du culte du Sacré-Cœur nous fait chanter : « Mon Cœur est charité : celui qui persévère dans la charité demeure dans mon Cœur, et mon Cœur demeure en lui (1). — Celui qui adhère au Seigneur Jésus est un seul cœur et un seul esprit avec lui (2). »

L'Épître de la Messe, tirée d'Ezéchiel, XXXVI, 23-27, donne lieu aussi aux répons du I Nocturne : « Je vous donnerai un esprit et un cœur nouveau. Je placerai mon Esprit et mon Cœur au milieu de vous, afin que vous aimiez Dieu de grand cœur et de plein gré. Parce que vous êtes les fils de Dieu et les membres du Christ, Dieu a placé son Esprit et le Cœur de son Fils au milieu de vous, afin que vous n'ayez qu'un esprit et un cœur avec votre Père et votre Chef. »

Le Graduel de la Messe reprend le même thème et le complète par la doctrine de saint Paul : « Ayez dans vos cœurs les sentiments de son Cœur à Lui (le Fils de Dieu), et marchez dans l'amour, comme Lui-même nous a aimés : *Hoc sentite in cordibus vestris quod et in Corde ipsius* (3) », etc. Tous les auteurs spirituels ne recommandent-ils pas d'avoir les mêmes sentiments, les mêmes aspirations que Jésus-Christ, c'est-à-dire de n'avoir qu'un cœur avec Lui? Et n'est-ce pas toujours le Saint-Esprit seul qui peut nous inspirer de telles dispositions? Par conséquent, le Saint-Esprit mérite vraiment d'être regardé comme le Cœur divin de Jésus et même de son Corps mystique. Saint Thomas d'Aquin l'avait pressenti, en disant que « l'action invisible du Saint-Esprit pour vivifier et unir les membres de l'Église est comparable à celle du cœur (4) ».

Le P. de Gallifet disait, de son côté : « Il est constant, par les témoignages et l'expérience des saints, que le cœur est le lieu où le Saint-Esprit habite sensiblement et

(1) 4ª Antienne des I^res^ vêpres; cf. I Joan., IV, 16.
(2) 2ª Antienne du IIIe Nocturne; cf. I Cor., VI, 17.
(3) Cf. Philip., II, 5, et Eph., V, 2.
(4) *Sum. Theol.*, IIIª, q. 8, a. 1, ad 3.

où Jésus-Christ fait sentir sa présence à ses épouses d'une manière spéciale. C'est là qu'Il demeure comme sur son trône et comme dans son jardin de délices... Cela supposé, il est aisé de comprendre comment le cœur doit être sanctifié d'une manière admirable par l'infusion de tous ces dons célestes... Or il est évident que plus ces grâces surnaturelles seront excellentes, plus elles communiqueront au cœur de cette sainteté dont il est capable; d'où il résulte enfin ce que nous cherchions par ces réflexions, savoir : la sainteté ineffable du Cœur de Jésus-Christ, puisque tout ce qui a été communiqué de ces sortes de grâces aux cœurs des saints, quand on les réunirait toutes ensemble, n'est rien, comparé aux richesses de ce Cœur divin (1). »

En réalité, ce jésuite, disciple du V. Claude de la Colombière, parlait du divin Cœur à peu près comme saint Jean Eudes : « La première réflexion sur l'excellence du Cœur de Jésus-Christ doit se prendre des propriétés naturelles du cœur... L'excellence du Cœur de Jésus se prend en second lieu de son union avec l'âme la plus parfaite et la plus excellente qui fut jamais, dont ce Cœur a été le plus noble organe dans la production de ses affections sensibles... Un troisième titre de grandeur et d'excellence pour le Cœur de Jésus-Christ doit se prendre singulièrement de son union avec le Verbe éternel, union qui rendant ce Sacré Cœur réellement le Cœur de Dieu, l'élève infiniment au-dessus de tout être créé et donne à tous ses mouvements un mérite infini »; d'où il brûle « sans cesse des flammes les plus pures et les plus ardentes de l'amour divin (2) ».

Et c'est encore un jésuite contemporain qui écrit qu'en Notre-Seigneur « l'amour créé se rattache à l'amour incréé par un lien intime de causalité, d'impulsion reçue, de régulation et de sujétion, si bien que l'un ne se sépare pas de

(1) *De l'excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ* nouvelle édition, Avignon, 1832; p. 85.

(2) Gallifet, *op. cit.*, p. 76-79.

l'autre (1) ». En sorte que le Cœur de l'Homme-Dieu, siège principal des états affectifs de sa vie sensible, est le symbole direct de tous ses sentiments spirituels, qui ont une répercussion inévitable d'ordre émotif et par conséquent cardiaque, et indirectement le symbole de l'amour divin inséparable de l'amour humain du Verbe incarné.

Il n'est pas moins incontestable que l'amour de Jésus pour son Père a la première place dans son Cœur, quoiqu'on songe plus souvent à sa charité pour les hommes. Telle était la thèse de saint Jean Eudes et du V. Père de la Colombière, qui n'est plus guère contestée que par le R. P. Vermeersch, S. J.

*
* *

La plus grave méprise peut-être du R. P. Hamon est d'ignorer et de nier l'influence posthume de l'œuvre du grand missionnaire normand. Il nous reste à l'éclairer sur ce point.

Sans revenir sur les preuves que nous avons données ailleurs (2) de la persistance du culte et de l'apostolat eudiste en Normandie au XVIII[e] siècle, il nous est loisible d'en signaler les traces beaucoup plus loin. Nous les trouvons d'abord dans l'*Office du Sacré Cœur de Jésus* imprimé à Paris en 1771, par ordre de Mgr Christophe de Beaumont :

Prose de la Messe de Paris de 1771	*Hymne des I[res] Vêpres de l'Office de S. Jean Eudes*
Venite, cuncti, currite Ad Cor Jesu mitissimum; Cunctos vocat, confidite, Amoris est incendium.	Venite, gentes, currite Ad Cor Patris mitissimum; Omnes amat, confidite, Amoris est incendium. (7[e] strophe.)

(1) Dictionnaire apologétique, article *Cœur de Jésus*.
(2) *Regnabit*, mai 1928.

Prose de la Messe de Paris de 1771	*Hymne des I^res^ Vêpres de l'Office de S. Jean Eudes*
En illa vobis panditur Fornax amoris ignea...	En cernitur patescere Fornax amoris flammea... (8e strophe.) En illa fornax panditur... (5e str. Hymne des II^es^ Vêp.)
O Cor Deo par victima... Altare sacratissimum...	Ave Deo par victima Et ara sacratissima... (2e str. des II^es^ Vêpres.)
O Cor amore saucium, Amore corda saucia; O jugis amor coelitum, Amore nos inebria.	O Cor amore saucium, Amore corda saucia; Vitale nectar coelitum, Amore nos inebria. (5e str. des I^res^ Vêpres.)

La messe de Paris a repris la Secrète de saint Jean Eudes avec seulement trois variantes de terminologie, et la Postcommunion dont un seul mot est changé.

Le trait du Graduel, après la Septuagésime, est sensiblement identique et tout à fait dans la nuance de l'office romain. Voyez plutôt :

Trait du Graduel de Paris	*Trait du Graduel de S. Jean Eudes*
Improperium expectat Cor meum et miseriam; et sustinui qui contristaretur, et non inveni. Dederunt in escam meam fel et in siti mea potaverunt me aceto. Unus militum lancea latus ejus aperuit. Surge, amica mea, et veni in foraminibus petrae, in caverna maceriae.	Improperium expectavit Cor meum et miseriam. Multiplicati sunt super capillos capitis mei qui oderunt me gratis. Dum penderem in cruce, unus militum lancea latus et Cor meum aperuit, et exivit sanguis et aqua. Surge, propera, amica mea, speciosa mea, columba mea, et veni. Ecce caverna maceriae aperta est tibi, ingredere, quiesce, lauda et ama dilectum tuum, qui dilexit te et lavit te a peccatis tuis in sanguine suo.

Tant à la Messe qu'à Laudes et à Vêpres de l'Office de Christophe de Beaumont, on fait mémoire du Saint Cœur

de Marie; ce qui est bien dans la note eudiste. L'usage qu'on y fait du verset de saint Paul : « Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu », avec la traduction donnée en face : « Formez dans vos cœurs les mêmes sentiments dont fut animé celui de Jésus-Christ », présente encore une saveur eudiste.

A Paris encore, les Adoratrices perpétuelles du Sacré-Cœur, dites religieuses de Saint-Aure, reçurent le 10 juillet 1779, de leur supérieur Joseph Grisel, un Règlement qui contient, entre autre prières, les litanies du Sacré-Cœur de saint Jean Eudes, diminuées de quelques invocations, mais sans qu'aucune y soit ajoutée (1).

Trop peu documenté sur les publications des différentes provinces touchant la question qui nous intéresse, nous signalerons le seul livre étranger à la capitale et à la Normandie qui nous soit tombé sous la main : *Quelques moyens d'honorer le Sacré-Cœur*, édité en 1770 à Limoges et dédié aux Dames religieuses de la Visitation de Clermont. L'auteur de cet ouvrage parle comme le ferait un eudiste de l'union des Sacrés Cœur de Jésus et de Marie: mais, se méprenant d'une façon qui nous fait sourire, il dit : « La Congrégation des Prêtres missionnaires érigée dans la Normandie l'an 1643 s'est approprié cette fête (de N.-D. du Cœur) et on dit la Messe composée en son honneur dans leur église de Coutances, qui lui est dédiée. » Non seulement il connaît les eudistes, mais c'est lui qui se fait leur plagiaire, en empruntant de la Messe eudiste du Divin Cœur : l'introït *Gaudeamus*, l'*Alleluia* « Hoc sentite in vobis quod et in *Corde* Jesu, et omnia vestra in humilitate et caritate fiant ». Pour l'office, il retient la Doxologie eudiste, dont il intervertit seulement le 2e et le 3e vers : « *O sacrosancta Trinitas, Cordis Mariae sanctitas, aeterna vita cordium, in corde regnes omnium.* » Puis il

(1) C'est dans *Regnabit*, juin 1928, que nous avons trouvé ces Litanies, dont le sympathique chroniqueur semble ignorer l'origine.

constitue une autre Doxologie avec quatre vers pris dans la Prose de saint Jean Eudes :

Jesu, Patris Cor unicum,
Puris amicum mentibus,
Puris amandum cordibus,
In corde regnes omnium.

Enfin il simplifie la prière traditionnelle des eudistes, sans y rien changer de ce qu'il garde : *Ave, Cor Jesu et Mariae, te laudamus, te benedicimus, te glorificamus,* et tout le reste.

D'ailleurs, d'après ce Manuel de Visitandines, « la dévotion au Sacré Cœur de Jésus n'est pas autre chose que l'exercice d'une vie intérieure dans l'union continuelle avec Dieu par un ardent amour ».

* * *

Le Père Le Beurier fut l'un des plus célèbres prédicateurs de la Congrégation des Eudistes au XVIII[e] siècle. Le tome II de ses Sermons édités à Paris en 1784 contient un discours sur le Cœur de Jésus pour le jour de la Fête-Dieu, qui est tout à fait dans la note de Paray-le-Monial. Partant du texte : « *Improperium expectavit Cor meum* », l'orateur annonce ainsi son plan : « Que nôtre ingratitude est monstrueuse, si, peu touchés de l'amour qu'il (Jésus-Christ) nous témoigne en ce Sacrement, nous n'essayons pas de lui témoigner le nôtre, en détestant les opprobres qu'il y reçoit... C'est à une douleur si convenable à la solennité que nous célébrons, que je vous exhorte en ce saint jour, en vous excitant à réparer les outrages que le Cœur de Jésus reçoit dans l'eucharistie. Pleurez donc, âmes fidèles, pleurez amèrement tous les crimes commis à l'égard de ce mystère et réparez-les, en lui en faisant amende honorable. Que je serais heureux si je pouvais porter à cette réparation tous ceux qui m'écoutent! C'est du moins là ce que je me propose en ce discours, où j'ai

dessein de vous montrer premièrement l'amour que le Cœur de Jésus temoigne aux hommes dans l'eucharistie, deuxièmement les outrages que les hommes font au Cœur de Jésus dans l'eucharistie, troisièmement la réparation que nous devons faire au Cœur de Jésus pour les outrages qu'il reçoit dans l'eucharistie. Voilà les trois articles qui vont faire le sujet de votre attention. — Je les remets tous trois entre vos mains, aimable Rédempteur des hommes; daignez vous en servir comme de trois flèches qui, fortement décochées dans nos cœurs, y fassent une blessure d'amour si large et si profonde qu'elle ne se puisse jamais guérir. C'est ce que nous vous demandons par la plaie que le coup de lance fit à votre divin Cœur mort sur la croix et dont le contre-coup transperça le Cœur vivant de votre sainte Mère qui vous y assistait. »

Par la suite, Le Beurier recommande la communion au jour de la fête du Cœur de Jésus, « pour réparer les outrages qu'il reçoit sur nos autels. » C'est précisément le moyen principal de réparation indiqué dans les révélations de sainte Marguerite-Marie. Tant il est vrai qu'à l'encontre des insinuations du R. P. Hamon, les Eudistes collaboraient, au XVIII[e] siècle, avec les Jésuites et les Visitandines, à propager la dévotion si chère à leur Instituteur.

Si, du reste, les adeptes de Paray se rapprochaient surtout de la conception propre à leur école, ils acceptaient aussi volontiers la théorie plus large de saint Jean Eudes. Témoin, Mgr Languet qui, dans la seconde édition de sa Vie de Marguerite-Marie, reconnaît que « les religieuses de la Visitation s'estiment heureuses d'avoir été prévenues dans leur dévotion » par « le célèbre Père Eudes » et présente une justification qu'on croirait dictée par celui-ci : « Le Cardinal de Bérulle, et la Congrégation de l'Oratoire qu'il a formée, honorait les grandeurs de Jésus; le vénérable Vincent de Paul les fatigues et le zèle de ses missions, la célèbre Marguerite de Beaune son enfance, M. Olier ses vertus intérieures et sa vie cachée... Est-il

étonnant qu'une âme élevée à une contemplation sublime, comme était la dévote religieuse dont j'écris la vie, ait, sous une autre idée, pénétré jusqu'au Cœur de Jésus-Christ, pour y contempler le principe de toutes ses vertus, de tous ses mérites, de toutes ses volontés et de tous ses sentiments?... C'est honorer Jésus-Christ tout entier que d'honorer son Cœur; de même que c'est se convertir tout entier à lui que de lui sacrifier son propre cœur et de le consacrer à l'amour du sien (1). »

Les anciens biographes de Marguerite Alacoque ne pensaient donc point, comme le plus récent, qu' « une vie trop exclusivement mystique ne favorise pas la dévotion au Cœur de Jésus (2) ». Voire que Mgr Languet prête une aspiration toute bérullienne à son héroïne. — Nous pourrions, en effet, relever dans ses écrits pas mal de formules qui rendent le son de l'École française. Bornons-nous plutôt à notre mystique normand.

Saint Jean Eudes annonçait, le 29 juillet 1672, par une circulaire toute vibrante, à ses communautés que « le Cœur de la Mère d'amour » venait « d'obtenir de son Fils bien-aimé cette faveur très signalée, qu'il a faite à son Église, de lui donner la fête de son Cœur royal, qui sera une nouvelle source d'une infinité de bénédictions pour ceux qui se disposeront à la célébrer saintement. — Mais qui est-ce qui ne le ferait pas? Quelle solennité plus digne, plus sainte, plus excellente que celle-ci, qui est le principe de tout ce qu'il y a de grand, de saint et de vénérable dans toutes les autres solennités?... Quel zèle devons-nous avoir pour honorer ce Cœur auguste qui est la source de notre salut, qui est l'origine de toutes les félicités du ciel et de la terre, qui est une fournaise immense d'amour vers nous, et qui ne songe, jour et nuit, qu'à nous faire une infinité de biens, et qui est enfin crevé de douleur pour nous en la Croix, ainsi que le Fils de Dieu et sa très sainte Mère l'ont déclaré à sainte Brigitte. »

(1) Discours préliminaire, p. XXXVIII-XXXIX et XLIII.
(2) Hamon, t. III, p. 86.

Dans le *Cœur admirable*, livre XII, ces idées sont largement développées et l'institution de la fête du Sacré-Cœur justifiée à plusieurs titres; par exemple, au chapitre 7 : « Si on célèbre, durant le cours de l'année, tant de fêtes en l'honneur des Saints, quelle solennité mérite ce divin Cœur, qui est le principe de tout ce qu'il y a de noble et de glorieux dans tous les saints!... Tous les sacrements sont autant de fontaines inépuisables de grâce et de sainteté qui ont leur source dans l'océan immense du Sacré Cœur de notre Sauveur; et toutes les grâces qui en procèdent sont autant de flammes de cette divine fournaise. Mais la plus ardente de ces flammes c'est la très sainte Eucharistie... Si donc on célèbre une si grande fête, dans l'Église, en l'honneur de ce divin Sacrement, quelle solennité doit-on faire en l'honneur de son très sacré Cœur, qui est l'origine de tout ce qu'il y a de grand, de rare et de précieux dans cet auguste sacrement! »

Le chapitre 18 est intitulé : « Entretien d'une sainte âme, dans la solitude, avec le divin Cœur de Jésus »; nous y lisons : « C'est ce Cœur qui est le premier principe de tout bien et la source primitive de toutes les joies et de toutes les délices du Paradis. C'est de là, ô mon très doux Jésus, c'est-à-dire de votre divin Cœur, comme d'une source première, principale et inépuisable, que découlent dans les cœurs des enfants de Dieu toute félicité, toute douceur, toute sérénité, toute sûreté, tout repos, toute paix, toute joie, tout contentement, toute suavité, tout bonheur et tout bien... Oh! quel avantage de puiser en cette divine source toutes sortes de biens! Quel bonheur de boire et d'être enivré des eaux délicieuses de cette fontaine de sainteté!... Faites donc couler en abondance, ô Dieu d'amour, la bonne odeur de vos divins parfums, qui sont les vertus admirables de votre saint Cœur, dans le plus intime de mon cœur. » Que mon âme « établisse sa demeure dans votre aimable Cœur » pour ne vivre « qu'en vous et pour vous ».

Les considérations des deux premières méditations qui complètent le XII[e] livre du *Cœur admirable* précisent

encore les raisons de la fête nouvelle et les moyens de la bien célébrer, en donnant à Jésus « nos cœurs, comme il nous a donné le sien,... entièrement,... pour jamais... et avec un amour infini. C'est ici la fête des fêtes, en quelque manière, d'autant que c'est la fête du Cœur admirable de Jésus, qui est le principe de tous les mystères qui sont contenus dans les autres fêtes qui se font dans l'Église, et la source de tout ce qu'il y a de grand, de saint et de vénérable dans ces autres fêtes ». — Après quoi, saint Jean Eudes indique « les devoirs que nous sommes obligés de rendre à ce même Cœur... Le premier est de l'adorer... (que tout l'univers, s'écrie le pieux auteur, soit converti en adoration au regard de votre divin Cœur!) — Le second devoir est de louer, bénir, glorifier et remercier ce Cœur infiniment libéral. — Le troisième devoir est de demander pardon à ce très bon Cœur de toutes les douleurs, tristesses, angoisses et martyres très sanglants qu'il a soufferts pour nos péchés; et, en réparation, lui offrir tous les contentements et toutes les joies qui lui ont été données par le Père éternel, par sa sainte Mère et par tous les cœurs qui l'aiment ardemment et fidèlement; et accepter pour l'amour de Lui tous les ennuis, tristesses et afflictions qui nous arriveront jamais. — Le quatrième devoir, c'est d'aimer cordialement et fervemment ce Cœur tout aimable et l'aimer au nom de tous ceux qui ne l'aiment point (1). »

Ne voilà-t-il pas un programme complet de dévotion au Sacré-Cœur, y compris, avec la réparation, la considération de ses douleurs? Et ce n'est que le résumé, fait par lui-même, de la doctrine de saint Jean Eudes. Alors, que lui manque-t-il pour être, selon l'expression de Rome, le *Docteur* de la dévotion, comme il fut l'initiateur du culte liturgique, le *Père*, et un *Apôtre* ardent, dont l'influence prépondérante en Normandie et Bretagne déborda notablement ces deux provinces?

L. Levesque.

(1) Œuvres, VIII, p. 309-315.

La lévitation

(A propos d'un livre récent) (1)

Les traités de mystique, après avoir expliqué la nature, les causes et les effets de la contemplation infuse, décrivent plus ou moins longuement une multitude de phénomènes extraordinaires qui l'accompagnent parfois, soit un à un, soit en des ensembles plus ou moins complexes : phénomènes d'ordre cognitif et intellectuel, comme les visions, les paroles surnaturelles, les révélations, la science infuse; phénomènes d'ordre affectif, comme l'extase, les jubilations et les souffrances mystiques; phénomènes relatifs au corps, tels que les abstinences et les veilles miraculeuses, les odeurs ou les liqueurs balsamiques, le rayonnement, l'affranchissement des influences extérieures, l'empire sur les êtres environnants. Ces phénomènes variés sont toujours soigneusement distingués de la contemplation infuse, même par les auteurs qui regardent celle-ci comme un charisme plutôt qu'un effet normal de la vie de la grâce. C'est le cas du chanoine Ribet. Dans son grand ouvrage *La mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines*, il consacre tout le second volume, le plus considérable (700 pages), à décrire et expliquer ces faveurs exceptionnelles que Dieu donne quand il lui plaît, pour des raisons

(1) Olivier Leroy, agrégé de l'Université : *La Lévitation.* Contribution historique et critique à l'étude du merveilleux. Librairie Valois, 7, place du Panthéon, Paris. 25 fr.

à lui connues, à certains contemplatifs. Sous la rubrique : affranchissement des influences extérieures, cet auteur range la suspension, l'ascension, le vol extatique, l'agilité surnaturelle, la marche sur les eaux, la facilité de pénétrer les corps solides, l'immobilité, l'invulnérabilité et l'inaltérabilité corporelle, l'incombustibilité, le privilège de se rendre invisible. Avec le « rayonnement », décrit dans un précédent chapitre, ce sont là les diverses modalités de la participation transitoire aux privilèges ou dots des corps glorieux. C'est en effet comme une anticipation passagère des qualités des ressuscités — lesquelles sont elles-mêmes une sorte de dérivation au corps de la gloire essentielle des âmes — qu'on considère généralement ces manifestations extérieures de l'intime union à Dieu et de la haute contemplation. L'idée est nettement formulée par Lopez Ezquerra : parlant des ravissements extatiques, accompagnés de lévitation, de la beauté lumineuse qui transfigure certains saints ravis en Dieu, il écrit : « Videmus etiam in hac elevatione quasi dotes corporis, quando quidem reperitur, licet imperfecte, IMPASSIBILITAS, si quidem neque molestiam patitur, nec acus punctum dolet; SUBTILITAS, quia redditur diaphanum et crystallinum et potius videtur caeleste quam terrenum; AGILITAS, nam a terra in altum extollitur, ibique elevatum diu perstat, et ad tenuissimum flatum, amissa omnino ejus gravitate, circumducitur; CLARITAS, quia manet formosum, rubicundum et splendens. »

Scaramelli développe longuement la même pensée; il semble même exagérer l'importance de ces faveurs en y voyant une sorte d'exigence de la contemplation à ses plus hauts degrés. C'est à quoi on est exposé quand on tient la contemplation elle-même pour un charisme. On ne saurait trop le redire au contraire, ce serait une erreur de mesurer la sainteté d'une vie et la sublimité d'un état d'oraison à la fréquence et à l'éclat de ces signes, purement accidentels, qu'il serait souverainement imprudent — et vain — de désirer. Mais leur étrangeté même pique

la curiosité des esprits amis du merveilleux. Pour peu qu'on ait de tendance à y voir un signe nécessaire et suffisant de sainteté, on a pu être exposé à les admettre dans la vie des saints personnages sans preuves décisives. On doit, dans l'intérêt de l'histoire et de l'hagiographie, soumettre les témoignages à une critique rigoureuse et à un discernement sévère, et n'admettre pour certains que les faits suffisamment attestés, la théologie n'ayant pas mission d'expliquer les autres. Il semble qu'un excellent moyen de mener à bien cette tâche difficile soit de sérier les questions et de consacrer d'abord à chaque catégorie de phénomènes des monographies assez amples.

Dans cet ordre d'idées il convient de signaler l'excellent essai de M. Olivier Leroy sur la lévitation.

M. Leroy, connu jusqu'ici comme économiste et sociologue (il a traduit en français les *Essentials of Economic theory*, de John Bates Clark, et publié diverses études sur l'économie et la raison primitives), ne prétend pas faire œuvre de théologien mais d'historien et de critique. Il aborde son sujet non seulement sans préjugés antimétaphysiques et antireligieux, mais avec le dessein de montrer le caractère antiscientifique de ces préjugés, et leur incompatibilité avec le souci de voir clair et de rester docile aux faits.

Le problème auquel il limite son enquête est le suivant : La lévitation, c'est-à-dire l'élévation du corps humain à une certaine distance du sol sans aucun appui ou soutien extérieur, est-elle, dans certains cas, un fait réel; et, si oui, que valent, au regard d'une science impartiale mais exigeante, les diverses explications qui en ont été proposées?

Pour résoudre ce problème, il rapporte d'abord, sans se préoccuper de leur valeur (I. I), les diverses traditions relatives aux phénomènes de lévitation. Il en recueille quelques-unes dans l'antiquité, en dehors de l'Église (dans la Chine, le Japon, dans les ouvrages relatifs aux sorciers, aux démoniaques, aux médiums et aux magnétisés).

Mais la vie des saints canonisés lui fournit une moisson beaucoup plus abondante. Il reproduit ou résume tous les témoignages contenus dans l'immense collection hagiographique des Bollandistes ou dans les biographies isolées plus récentes. Le soin qu'il a pris, non seulement d'indiquer par des références exactes mais de citer abondamment ses sources, fait de cette partie de son livre un répertoire extrêmement précieux : on comprendra que nous n'essayons pas de le résumer. Dans cette nomenclature de lévités, où huit noms seulement appartiennent aux Églises copte, grecque et russe, et cent trente-quatre à l'Église catholique, se détachent, avec un relief particulier, sainte Thérèse d'Avila et saint Alphonse de Liguori, mais surtout saint Joseph de Cupertino, dont les extases ascensionnelles, avec vols aériens, ont été plus fréquentes et ont fait l'objet de témoignages spécialement abondants et sérieux.

M. Leroy s'applique ensuite (l. II, *Les Faits*) à la critique de ces divers témoignages :

« Les traditions sur la lévitation — en dehors de l'hagiographie chrétienne —, écrit-il, présentent un ensemble assez élusif. Les faits magico-religieux des sectes orientales, lointains et fabuleux, échappent à toute prise critique; les exploits des sorciers, sauvages ou autres, appartiennent eux aussi à un incontrôlable folk-lore. Les évolutions des possédés s'assagissent trop en se rapprochant de nous pour ne pas faire soupçonner de l'exubérance dans le récit des anciens.

« Seules les lévitations des médiums sont l'objet de rapports parfois assez circonstanciés pour solliciter notre attention. La bonne foi de certains expérimentateurs, leur désir d'observation rigoureuse, ne peuvent pourtant nous faire oublier les conditions matérielles défectueuses où ils opèrent : l'obscurité qu'on leur impose causera toujours à certains esprits positifs une répugnance invincible. »

Je ne sais si les missionnaires et les prêtres qui ont eu

à pratiquer les exorcismes partageront l'impression de M. Leroy sur l'assagissement des possédés dans leurs évolutions. Mais, dans l'ensemble, les conclusions que je viens de transcrire paraissent fort judicieuses. Les pages qui les précèdent les justifient solidement.

« Au contraire, poursuit l'auteur, l'hagiographie catholique fournit une riche matière par l'abondance, l'ancienneté, la continuité, la précision de ses traditions... Les lévitations des saints se situent dans l'histoire quotidienne, se passent en des points bien repérés du globe, à des dates minutieusement déterminées, devant des témoins identifiés. » Sous peine de manquer à toutes les lois de l'histoire, on ne peut, par horreur du merveilleux, refuser *a priori* d'examiner ces témoignages. On doit les étudier sans parti pris, quitte à éliminer comme suspects tous ceux qui ne résistent pas à un examen rigoureux. Or on satisfera, et peut-être au delà, à toutes les exigences critiques, si l'on admet les cinq critères éliminatoires suivants : 1° Rejeter tout récit non circonstancié... 2° Rejeter tout récit circonstancié mais banal et suggérant l'interprétation d'un thème traditionnel. 3° N'accorder de valeur qu'à des témoins oculaires, sans tenir compte des impressions des lévités eux-mêmes. 4° Suspecter les additions apportées dans les biographies primitives ou les plus anciennes. 5° Repousser toute assimilation à la lévitation proprement dite de phénomènes plus ou moins apparentés (station prolongée sur la pointe des pieds ou autre position d'équilibre instable, agilité extraordinaire) et rechercher dans chaque cas si les faits décrits ne se laissent pas ramener à ces phénomènes naturels.

L'application de ces critères nous contraint à rejeter un grand nombre de phénomènes. Mais il est des cas qui peuvent subir sans dommage l'épreuve de la critique la plus chicanière. Ainsi en est-il notamment de saint Joseph de Cupertino, dont les nombreuses extases ascensionnelles s'accompagnaient parfois de translations, de vols aériens. Les témoignages qui nous sont parvenus sont

trop nombreux, trop précis, trop concordants, pour qu'il soit possible de voir dans ces récits de simples clichés hagiographiques. Les lévitations de ce saint ne nous sont pas connues par lui, mais par des témoins oculaires. La date, la rigueur des enquêtes canoniques, réduit au minimum les chances d'amplifications. « L'existence de Joseph de Cupertino semble avoir avoir été organisée tout exprès pour prouver la lévitation, car au nombre et à la variété des faits, à la diversité des lieux où ils se sont produits, se joint la qualité intellectuelle, sociale ou morale, des témoins qui les ont constatés : le pape Urbain VIII, Jean-Frédérik de Brunswicg, le légat d'Espagne, la princesse Marie de Savoie, le chirurgien Francesco (de Sierpolo) et le médecin Hyacinthe Carosi, le Cardinal Pacchinetti, évêque de Spolète. » Au procès de canonisation qui retint plusieurs faits de lévitation, le rôle d' « avocat du diable » (1) fut rempli par Prosper Lambertini, le futur pape Benoît XIV, l'auteur du *De Canonizatione servorum Dei*, où sont codifiées les exigences critiques qui font depuis lors de toute canonisation une sorte de miracle, tant on y suscite d'obstacles et d'objections.

La vie de saint Joseph de Cupertino présente aussi des faits « approximatifs » de la lévitation, mais qui en sont soigneusement distingués. Même si on rejette tous ces faits approximatifs, les lévitations sont trop clairement attestées pour subir de ce chef aucun dommage.

D'autres cas, tels ceux de sainte Térèse, de saint Alphonse, du Bienheureux André-Hubert Fournet, se présentent également dans des conditions qui défient la critique.

La lévitation de certains saints est donc un fait dûment établi. A coup sûr, ce phénomène est rare. Les *indices morales* des Bollandistes ne donnent qu'une soixantaine

(1) On sait que le promoteur de la foi, vulgairement dénommé avocat du diable, a pour fonction d'opposer aux témoignages touchant les vertus et les miracles des serviteurs de Dieu dont on fait le procès toutes les difficultés et objections concevables.

de lévités, soit à peine 0,4 o/o des saints dont ils racontent la vie. En supposant ces index incomplets, il n'est pas vraisemblable qu'on puisse atteindre la proportion de 1 o/o. Cette rareté ne doit pas surprendre, car la lévitation suppose l'extase, qui elle-même est rare, et la plupart des extases ne s'accompagnent pas de lévitation.

Après avoir établi le fait, M. Leroy en examine de plus près les entours et les détails, les caractères physiques et l'ambiance psychologique. Il fait la même étude pour les lévitations des médiums, les seules qu'il ait retenues comme faits dignes d'attention en dehors de l'hagiographie chrétienne. Il compare ensuite avec beaucoup de soin les caractères propres aux deux séries de faits et montre combien profondément, en dépit d'analogies superficielles, le phénomène diffère chez le médium et le mystique. Voici le tableau synoptique où il résume ce parallèle dont il a dûment établi tous les points :

Tableau synoptique des différences entre la lévitation des mystiques et celle des médiums

a) DIFFÉRENCES PHYSIQUES

Mystique	*Médium*
1) Phénomène franc, parfois intense.	1) Phénomène furtif à forme faible.
2) Perte (au moins apparente) de pesanteur ; oscillation au souffle.	2) Le corps soulevé est soumis à la pesanteur ; il semble reposer sur quelque étai.
3) Irradiation fixe et parfois éblouissante.	3) Luminosité très exceptionnelle, intermittente et sans intensité.
4) Durée suffisante pour permettre la constatation facile du phénomène et pouvant s'étendre à plusieurs heures.	4) Durée très brève (de quelques secondes à quelques minutes).
5) Circonstances de lieu indifférentes.	5) Importance d'un local particulièrement aménagé.

6) Le phénomène se passe à la pleine lumière du jour, à la lumière artificielle ou dans l'obscurité.	6) Le phénomène ne peut être obtenu que dans les ténèbres ou la pénombre d'un éclairage spécial.
7) Aucune modification (sauf échauffement possible) de l'atmosphère ambiante.	7) Abaissement de la température ambiante.
8) Extase spontanée.	8) Transe obtenue artificiellement.
9) La maladie n'exerce aucune influence contraire.	9) La maladie et même le malaise paralyse le médium.
10) Don purement personnel.	10) Transmission d'apparence héréditaire.

b) Différences psychologiques

1) Vie normale orientée vers un idéal de perfection.	1) Moralité douteuse ou indifférente.
2) Vie immanquablement réglée par une ascèse sévère.	2) Aucune pratique ascétique indispensable (du moins si tel ou tel médium cherche à acquérir, maintenir ou accroître ses facultés par un régime approprié, ce n'est pas la règle).
3) Répugnance marquée pour tout ce qui est regardé comme signe extérieur de prédilection divine et souvent prière spéciale dans le but d'en être exempté.	3) Recherche passionnée des pouvoirs supranormaux. Invocation des esprits pour les obtenir.
4) Aucune participation des assistants à la production du phénomène.	4) Collaboration active d'un public soigneusement sélectionné.

Reste à examiner les théories explicatives (l. III).

La négation pure et simple de Renan ou de Littré n'est qu'une fin de non-recevoir qu'ils opposent sophistiquement aux faits à expliquer. La gravitation est une loi absolument constante, or la lévitation est une exception à cette loi, donc la lévitation est impossible. Ainsi raisonne le positivisme. Le cercle est manifeste. *Ab actu ad posse valet consecutio*, on est mal venu à nier la possibilité d'un fait qui se constate, et, pour constater le fait de l'élévation sans appui d'un corps humain au-dessus du sol, il n'est pas nécessaire d'être un savant diplômé, ni membre d'aucune Académie. Pour affirmer qu'il tombe une averse, l'homme le plus ignorant est aussi compétent que le météorologiste le plus distingué. Le scepticisme mondain n'est qu'ignorance de la question. L'explication des psychiâtres par la sensation qu'éprouve parfois le lévité de flotter en l'air, outre qu'elle est une généralisation sans fondement d'une impression subjective ressentie parfois en l'absence de toute lévitation effective, ne rend pas compte des textes des témoins. Les lévitations avec vols aériens ne peuvent être expliquées sans rire comme de simples sauts en hauteur ou des bonds prodigieux. C'est se moquer que de dire, avec G. Sorel, que la maigreur assez commune aux ascètes a engendré la persuasion de leur extrême légèreté, et qu'on a ensuite transformé cette légèreté en lévitation proprement dite. Toutes ces formes de négation sont un mépris caractérisé des exigences de la critique et de l'histoire.

« Les explications naturalistes par l'électricité, des forces non définies, les pseudopodes téléplastiques sont totalement ou partiellement inadéquates à aucun phénomène de lévitation. Aucune en particulier ne donne à l'esprit même un semblant de satisfaction, s'il s'agit de la lévitation des saints, cela sans sortir des exigences de la science positive. »

Le supranaturalisme de J.-J. Goerres est un compromis

qui ne contente personne. Ce publiciste, dont l'information manque souvent d'exactitude, a tort de prendre parfois des métaphores pour des explications. Cependant quelques théologiens ne répugnent pas invinciblement à admettre que la lévitation, tout en étant un miracle modal, puisse être produite par le déclanchement d'un mécanisme monté à l'avance et préexistant chez certains ou chez l'ensemble des humains. Ainsi s'expliquerait, sinon le pourquoi, du moins le comment du phénomène. Quant à la théorie spirite, en admettant même, ce qui est loin d'être prouvé, qu'elle puisse rendre compte de la lévitation des médiums, elle est absolument insuffisante à rendre compte de celle des mystiques. On ne voit pas pourquoi les « esprits » soulèveraient des saints qui ne croient pas à leur action et n'invoquent ni eux ni aucune puissance spirituelle en vue d'obtenir des faveurs de ce genre. Aussi bien les théologiens ont-ils recours au *supranaturalisme intégral* dont la formule est donnée par Benoît XIV : *Naturaliter dari non potest ut corpus a terra sublevetur.* La lévitation des saints leur apparaît comme une communication anticipée, miraculeuse et gratuite, de l'agilité du corps glorieux. (Nous avons cité au début de cette note un texte de Lopez Ezquerra où cette explication que développe Scaramelli est clairement formulée.)

Sainte Catherine de Sienne (1) et sainte Térèse (2) en

(1) « L'âme goûte en moi la Divinité éternelle. Elle se plonge dans cet océan de paix, et son esprit n'a plus de mouvement qu'en moi. Bien que mortelle encore, elle jouit du bonheur des immortels, et, malgré le poids de son corps, elle reçoit l'allégresse de l'esprit. Aussi maintes fois, le corps est-il soulevé de terre, en raison de cette parfaite union que l'âme a faite avec moi, comme si le corps avait perdu son poids pour devenir léger. Cependant il n'a rien perdu de sa pesanteur; mais comme l'union avec moi est plus parfaite que l'union entre le corps et l'âme, la force de l'esprit fixé en moi soulève de terre le poids du corps. » *Dialogue*, ch. XLIX (79). Éd. Hurtaud, t. I, p. 273-274.

(2) Sainte Térèse, *Vie par elle-même*, ch. XX. Éd. des Carmélites, p. 245-246. La Sainte met en vif relief le caractère miraculeux et l'efficace spirituelle de la lévitation.

Résister aux ravissements avec ou sans élévation corporelle « est

jugent de même. Il est vrai que certains auteurs (1) étendent à la lévitation elle-même ce qu'ils disent de la défaillance extatique, où ils voient une faiblesse plutôt qu'une faveur miraculeuse. Mais il semble bien que cette extension n'est pas justifiée et que la lévitation est proprement charismatique.

Au regard de la théologie, la lévitation des possédés est, dit M. Leroy, une brimade infligée à des victimes par les démons; celle des sorciers, une faveur accordée à des com-

une lutte terrible et qui sert de peu quand Dieu veut agir, car il n'y a pas de pouvoir contre son pouvoir. D'autres fois il daigne se contenter de nous faire voir qu'il est disposé à nous accorder cette grâce, et qu'il ne tient qu'à nous de la recevoir. Quand on résiste alors par humilité, elle produit les mêmes effets que si elle avait obtenu un plein consentement. Ces effets sont grands. Le premier est de nous faire comprendre le souverain pouvoir de Dieu. Quand il lui plaît, nous nous trouvons aussi impuissants à retenir notre corps que notre âme : nous n'en sommes plus les maîtres. Bon gré mal gré, nous reconnaissons qu'il y a quelqu'un au-dessus de nous, que ses faveurs sont un don de sa main, et que par nous-mêmes nous ne pouvons rien. De là une humilité profonde. Dans les commencements j'éprouvais même, je l'avoue, une frayeur extrême. Effectivement, lorsque l'esprit entraîne ainsi le corps après lui — et c'est avec un vif plaisir si l'on ne résiste pas —, on ne perd pourtant point la connaissance; en ce qui me concerne, du moins, je restais assez à moi pour me rendre compte que j'étais emportée. Mais quand on s'aperçoit que le corps quitte ainsi la terre, la majesté de celui qui déplore sa puissance apparaît d'une manière si saisissante que les cheveux se dressent sur la tête et l'on tremble d'offenser un Dieu si grand. Cette demande est mêlée d'un ardent et nouvel amour pour celui qui en témoigne un si tendre à un vermisseau qui n'est que pourriture. Et en effet, non content, ce semble, d'attirer l'âme si puissamment, il veut bien encore assurer ce corps mortel formé du limon de la terre et souillé par tant d'offenses. »

(1) « L'extase (et je restreins ce nom présentement aux phénomènes d'inhibition, d'insensibilité temporaire, d'immobilité et de contracture, de courbature subséquente de *soustraction partielle aux lois de la pesanteur* (c'est moi qui souligne)... n'est pas un honneur, ni une puissance; elle est un tribut payé par des mystiques à la fragilité humaine. Ainsi peut-elle être imitée ou, pour mieux dire, produite par des causes de tout ordre. »

L. de Grandmaison, *La religion personnelle*, cité par H. Bremond, *Hist. littéraire du sentiment religieux*, t. II, p. 591.

plices. Celle des médiums est également diabolique. Affirmer cela n'équivaut pas à en faire des possédés (1) ni des sorciers coupables de pacte explicite ou formel avec l'Enfer. La théologie se montre très réservée à l'égard des phénomènes que peuvent présenter les mystiques non chrétiens. Quoi qu'il en soit de la possibilité d'une expérience mystique intégrale hors de l'appartenance visible au corps de l'Église du Christ (2), les théologiens ne nient pas *a priori* le miracle ni la sainteté chez les non-baptisés, sachant bien que le miracle, s'il s'y rencontre, n'autorise pas une doctrine erronée ni n'affaiblit la force des preuves de la vraie religion. On ne voit pas de raison spéciale pour nier *a priori* la lévitation plutôt qu'un autre miracle.

Ayant ainsi exposé la thèse supranaturaliste, M. Leroy, sans se prononcer pour son compte en théologien, note seulement, en critique, qu'elle respecte mieux la diversité physique et psychologique révélée par l'observation attentive du phénomène, serre de plus près la réalité des faits, est plus scientifique et plus rationnelle que les essais rationalistes. On ne peut la rejeter qu'au nom du « principe suivant lequel serait invalide toute explication où interviendraient des forces spirituelles telles que Dieu, les anges, les démons ». Le prodige trouve dans son symbo-

(1) Qu'on n'oublie pas que la possession diabolique, pour humiliante qu'elle soit, n'est pas nécessairement infamante, et que des personnages de haute vertu — peut-être de grands saints — tel le P. Surin ou Marie des Vallées, ont été possédés.

(2) Cf. L. Massignon, *Al. Halladj*, et l'étude sur *L'expérience mystique...* (4e n° des chroniques du *Roseau d'or*) : « Partout où s'observent hors de l'Église visible des « victimes spéciales » s'offrant humblement à Dieu pour le salut d'autrui, il est permis à un chrétien de deviner une motion secrète de l'Esprit-Saint, un signe avant-coureur de cette Pentecôte qui n'est pas encore accomplie pour tous » (p. 155, note 1).

Maréchal, S. J., *Le Shadu Sundar Singh* et le problème de la sainteté hors de l'Église Catholique. *Recherches de science religieuse*, janvier-avril 1922.

lisme sa justification, et la toute-puissance qui le produit dispense d'en rechercher les causes instrumentales (1)... »

On voit par ce résumé incomplet l'intérêt du livre de M. Leroy. S'il ne se prononce pas lui-même, sa pensée intime n'est guère douteuse pour le lecteur. Elle s'exprime discrètement dans le joli mot de Thomas Browne choisi pour épigraphe : *And as Credulidy is the cause of error, so incredulity oftentimes of not enjoying Truth.* Trop de crédulité a pu donner le change sur des supercheries ou des impostures en fait de lévitation, en faire admettre comme réelles plus que la critique n'en avoue après enquête sérieuse. Mais l'incrédulité et l'infidélité, hostile à toute intervention miraculeuse comme généralement à toute influence surnaturelle ou même seulement spirituelle, condamne à l'ignorance et à l'erreur complète, et prive absolument de la joie que donne l'explication adéquate de tout fait dont l'existence s'impose.

Une série de monographies aussi soigneuses que celle de M. Leroy prépareraient de la plus heureuse façon une synthèse à jour sur les faits mystiques extraordinaires.

fr. M.-B. Lavaud, O. P.

(1) Notons qu'il n'est pas nécessaire, pour expliquer la lévitation elle-même, de recourir à l'intervention personnelle et exclusive de Dieu. Les anges y suffisent comme causes principales, avec la permission ou la mission de Dieu.

Une fausse Mystique dans le diocèse de Troyes au XVII^e^ siècle

Joseph Grandet, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Séminaire d'Angers, accompagnait Messire Henri Arnauld, évêque d'Angers, pendant le séjour que le prélat fit à Saumur en juillet 1684. Il s'agissait d'une mission, dont l'évêque tenait à présider les exercices.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans les *Mémoires* de Joseph Grandet :

« M^gr^ l'évêque d'Angers, pour se délasser des grandes fatigues de la mission de Saumur, fut voir un jour M^me^ l'abbesse de Fontevrault, dont l'abbaye n'est éloignée que de trois lieues de Saumur. Il fit l'honneur à M. Grandet de le mener avec lui et le Père de la Mirande, prêtre de l'Oratoire, qui leur conta pendant tout le voyage l'histoire de cette fameuse dévote, *Marie Charpy*, du diocèse de Troyes, qui, pendant dix ans, avait abusé le peuple en lui faisant croire qu'elle ne vivait que de la sainte Eucharistie et dont lui, Père de la Mirande, avait découvert les fourberies en la faisant mettre dans le couvent des Ursulines. *Elle ne savait pas son catéchisme*, dit-il, *et elle prétendait avoir des communications intimes avec Notre-Seigneur!*

« Effectivement, il ne paraissait point au public qu'elle mangeât, mais une de ses confidentes lui apportait tous les jours des potages au lait avec du pain dans un chandelier qui était creux et profond, sous prétexte de lui apporter de la chandelle. Elle lui apportait aussi des cata-

plasmes faits de mie de pain et d'œufs comme des emplâtres, feignant qu'elle avait des ulcères aux jambes, et les mangeait en cachette.

« Le Père de la Mirande nous dit que, pour éprouver si elle mangeait, il lui fit mettre une teinture de séné dans l'eau qu'elle buvait, qui la purgea effectivement, ce qui fut une des premières découvertes de sa fourberie ; et enfin l'ayant convaincue par d'autres raisons, elle avoua tous ses mystères d'iniquité.

« Mgr l'évêque de Troyes fit publier une Ordonnance par tout son diocèse, où il disait le fait, pour réparer le scandale qu'elle avait causé par ses fourberies (1). »

Joseph Grandet, qui a écrit les *Vies des saints Prêtres*, publiées par M. Letourneau, mourut en 1722.

Chanoine Uzureau.

(1) Denis-François Boutilhier de Chavigny, qui fut évêque de Troyes depuis 1679 jusqu'en 1698.

BIBLIOGRAPHIE

Un manuel de la vocation.

La crise du recrutement sacerdotal dont souffrent beaucoup de pays catholiques mais très spécialement la France a attiré l'attention des théologiens sur les problèmes de l'appel au sacerdoce et à la vie religieuse, et suscité des initiatives variées dont les résultats ne se sont pas fait attendre et qui promettent, si on les continue avec persévérance, de plus beaux fruits. Pour remédier à cette crise et travailler avec succès à peupler les séminaires, tous, prêtres et fidèles, ont besoin d'avoir sur l'appel divin, la prédestination au sacerdoce, la réponse des appelés, la collaboration de l'entourage, des notions exactes, claires et précises. A défaut d'elles, on reste inerte au lieu d'agir ou on agit à contre-temps. La prière même languit qui est le grand moyen d'action et la coopération par excellence aux œuvres divines.

Ces notions traditionnelles, momentanément un peu obscurcies dans certains esprits par la fumée des controverses, se sont finalement dégagées en meilleure lumière. Cependant les plus savantes études théoriques serviraient peu si leurs enseignements et leurs conclusions n'étaient adaptés et appliqués. Plusieurs s'y sont employés, parmi lesquels il suffit de citer le P. Delbrel. Ses nombreuses brochures ont traité à peu près tous les aspects pratiques du problème et suggéré à chaque catégorie de personnes les moyens à leur portée d'aider au recrutement du clergé.

Il manquait encore un manuel, donnant, sous une forme facilement assimilable, l'ensemble des notions essentielles concernant la nature de la vocation et ses éléments principaux, — analysant les devoirs qui incombent aux parents, aux éducateurs, aux prêtres, aux confesseurs, aux fidèles, — enfin traitant des diverses façons dont on peut se comporter en face de l'appel divin, des suites de l'infidélité, des conditions et du prix de la fidélité.

M. l'abbé Francis Mugnier, professeur au grand séminaire d'Annecy, dont nous avons analysé ici, il y a deux ans, le volume *Souffrance et rédemption*, a discerné ce besoin. Il vient de publier un *Petit manuel théologique et pratique de la vocation* (1) qui pourra rendre de grands services et que tout le monde consultera avec profit, les enfants et les jeunes gens que Dieu appelle, comme les prêtres et les fidèles chargés de les conduire. En vingt-deux agréables chapitres, qu'il aurait opportunément groupés en trois parties, il répond brièvement mais d'une manière suffisante aux principales questions.

Développé, ce manuel ferait une *Somme* de la vocation. Il se garde de toute exagération systématique, de toute conception unilatérale. L'ensemble est parfaitement judicieux. Les maîtres qui le guident sont saint Thomas, saint François de Sales, saint Alphonse de Liguori.

Plutôt que de le résumer — on résume moins aisément un manuel qu'un autre livre —, il faut en conseiller la lecture. Voici contre un préjugé courant et tenace une page qui représente bien la manière de l'auteur et rappelle une vérité capitale :

« [C'est] par d'autres que Dieu prépare les sujets de son choix au sacerdoce ou à la vie religieuse; c'est par eux qu'il leur donnera les aptitudes nécessaires dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel : éducation, science, instruction religieuse, formation à la vertu. C'est par eux encore que, normalement, il leur donnera l'idée et le désir d'une telle vie, et plus tard la volonté surnaturelle d'y tendre en toute liberté. Toujours ce sera par d'autres que se fera l'appel ordinaire décisif qui mettra l'ultime complément à la vocation jusque-là en croissance et désormais pleinement réalisée et épanouie par la décision des supérieurs.

« L'action bien ordonnée de ces causes secondes ne s'oppose donc pas à l'ordre providentiel; bien plus elle en fait normalement partie : elle est voulue de Dieu.

« C'est au contraire l'abstention, qui, se réfugiant derrière ce faux prétexte de laisser Dieu agir directement et tout seul dans l'affaire de la vocation, serait précisément opposée à l'ordre de la divine Providence.

« Ne pas parler de vocation à l'enfant pour lui laisser à la fois l'initiative et la pleine liberté, c'est, en éducation, accepter les théories de J.-J. Rousseau, qui veut laisser libre jeu à la nature ignorante d'ailleurs, selon lui, de la déchéance originelle.

(1) Chez André Blot, Paris.

« Sous un autre aspect, c'est transporter en plein domaine religieux le plus funeste des laïcismes. Il y a quelque chose de tragique dans cette neutralité païenne de la part de ceux qui sont les guides providentiels de l'enfance. Alors que dans tous les autres domaines, du travail, du commerce, de l'industrie, des arts, des sciences, on préconise des initiatives précoces, un apprentissage laborieux, ici, on se réfugierait dans le silence d'une prétendue neutralité. Ce serait à la fois une grossière erreur et une véritable duperie.

« Heureux serions-nous s'il était possible de dissiper cette erreur si fréquente et si pernicieuse !

« Il n'est pas rare de rencontrer des parents chrétiens, trop peu instruits de leurs devoirs, qui craignent de parler à leurs enfants du sacerdoce ou de la vie religieuse. Ils n'osent même pas en insinuer l'idée, en faire voir les grandeurs, sous ce prétexte que c'est là l'affaire de Dieu.

« Oui, à coup sûr, c'est l'affaire de Dieu auprès de cet enfant, mais c'est l'affaire de Dieu par l'intermédiaire et le ministère de ses parents et de ceux qui en ont la charge. Tel est l'ordre normal et providentiel, tel est le rôle capital de l'éducation en cette grave matière. » (p. 106-108)

Souhaitons à M. Mugnier d'être par ce manuel l'instrument dont Dieu se servira pour faire entendre son appel à plusieurs, pour éclairer et animer au travail apostolique du recrutement beaucoup de ceux qu'attristent la désolation de tant d'églises sans prêtres et l'immensité d'une moisson où travaillent — et s'épuisent — un si petit nombre d'ouvriers.

B. Lavaud.

Histoire et doctrine de la dévotion au Cœur Eucharistique.

Le culte au Cœur eucharistique de Jésus, qui a pris, surtout depuis un demi-siècle, de si admirables développements aujourd'hui reconnus et consacrés par l'autorité souveraine de l'Église, a fait déjà l'objet d'excellents commentaires doctrinaux ou spirituels. On se souvient, pour ne citer que ces deux, tout récents, du livre du P. Lepidi édité par le P. Hugon (1), et des *Élévations au Cœur Eucharistique*, publiées avec

(1) Lepidi, O. P., *De Cultu Cordis Jesu Eucharistici explicatio dogmatica*. Paris, Téqui, 1926.

une lumineuse préface du P. Garrigou-Lagrange, aux éditions de la *Vie Spirituelle*.

On sait que cette dévotion est particulièrement chère à la famille religieuse de saint Alphonse de Liguori et que l'Eglise Saint-Joachim de Rome, confiée par Léon XIII aux Rédemptoristes, est le siège de l'archiconfrérie du Cœur Eucharistique. Le P. D. Castelain, C. SS. R., qui avait déjà traité ce beau sujet dans des publications antérieures, l'a repris avec plus d'ampleur dans un traité latin très soigné (1). Cet ouvrage, le plus complet que nous ayons à l'heure actuelle, nous semble mériter l'estime qu'on lui témoigne dans les revues de théologie et de piété.

Il comprend trois parties. La première, historique, raconte brièvement mais de façon vivante et attachante, les origines et le développement de la dévotion privée et du culte public du Cœur eucharistique, les oppositions rencontrées, les raisons qui retardèrent d'abord la concession par Rome d'une fête spéciale, la genèse du décret du Saint-Office du 3 avril 1915, les instances de l'épiscopat auxquelles répondit enfin, le 9 novembre 1921, le décret de Benoît XV concédant la fête liturgique (avec messe et office propre) pour le jeudi après l'octave de la Fête-Dieu.

La seconde partie, de beaucoup la plus importante, est une étude doctrinale, substantielle et complète. En dix chapitres on nous expose la nature de l'objet de la dévotion (2), ses

(1) Desideratus Castelain, C. SS. R., *De Cultu Eucharistico Cordis Jesu*, Historia, doctrina, documenta. Paris, Beauchesne, 1928.

(2) Sur l'objet du culte, le P. C. adopte la terminologie suivante. L'objet matériel est double, l'un sensible et physique : le Cœur de Jésus, uni au Verbe, dans l'Eucharistie; l'autre, spirituel et symbolique : le suprême acte d'amour par lequel Jésus nous a donné et nous donne l'Eucharistie. Il s'agit donc d'honorer le Cœur du Christ réellement présent dans l'Eucharistie, ou la charité de Jésus qui le pousse à nous donner l'Eucharistie, charité dont son Cœur de chair est le symbole.

L'objet formel ou motif est l'excellence de ce Cœur uni au Verbe de Dieu, et l'excellence de cet amour manifesté dans l'institution du Saint-Sacrement. D'autres théologiens préfèrent distinguer l'objet matériel : le cœur du Christ, l'objet formel *quod* : l'acte suprême d'amour de Jésus se donnant à nous dans l'Eucharistie; l'objet formel *quo* : la suprême excellence de ce Cœur et de cet amour.

Le P. Hugon aime mieux dire : l'objet de la dévotion est le cœur

rapports avec celle du Sacré-Cœur et du Saint-Sacrement, ses fondements dans l'Evangile, dans la liturgie, dans les déclarations des Souverains Pontifes, dans la tradition catholique, de saint Ephrem à saint Alphonse (tous les textes cités sont de première main), la pratique de la dévotion : ses actes extérieurs et intérieurs.

La troisième partie, documentaire, groupe les prières intéressant l'histoire et la pratique de la dévotion, les statuts de l'archiconfrérie et l'union sacerdotale du Cœur Eucharistique, les actes épiscopaux et les suppliques adressées à Rome pour obtenir l'approbation officielle du culte public.

Le P. Castelain présente cette étude comme un essai. Cela honore sa modestie. En réalité, il nous a donné une Somme, dont la doctrine est aussi sûre que l'inspiration en est pieuse. Pour prêcher cette dévotion, les prêtres trouvent là une mine.

fr. M.-B. L.

physique, comme symbole de l'amour donnant l'Eucharistie; le motif est l'excellence du Cœur et de l'amour, le terme ou objet final est Jésus tout aimant et tout aimable se donnant à nous dans l'Eucharistie. On se rappelle qu'il explique l'invocation : *Cor Jesu Eucharisticum, miserere nobis,* de la manière suivante :

Jésus Verbe incarné, par votre cœur, symbole de votre amour qui vous a inspiré l'Eucharistie et par cet amour inspirateur de l'Eucharistie, ayez pitié de nous. Ces trois manières de parler expriment identiquement la même doctrine.

La dévotion à Marie Vierge-Prêtre

La revue *Palestra del Clero,* de Rovigo, ayant publié, en février 1927, un article consacré à la dévotion à Marie Vierge-Prêtre, la Sacrée Congrégation du Saint-Office adressa à l'Ordinaire de la revue, l'évêque d'Adria, la note suivante :

« Rome, 10 mars 1927.

« Il a été signalé à la suprême Congrégation du Saint-Office un article sur « La vraie dévotion à la Vierge-Prêtre » parue dans la revue *Palestra del Clero,* de Rovigo. A ce sujet, cette même Sacrée Congrégation a ordonné que Votre Seigneurie veuille bien attirer l'attention de la direction de ce périodique sur l'article ci-dessus mentionné et l'avertir que la dévotion dont il y est parlé, conformément au décret du Saint-Office du 8 avril 1916, n'est pas approuvée et ne doit pas être propagée.

« R. Card. Merry del Val. »

Voici, d'autre part, le Décret du 8 avril 1916, publié par les *Acta Apostolicae Sedis* du 3 mai 1916 :

« Décret concernant des images représentant la Bienheureuse Vierge Marie revêtue d'ornements sacerdotaux

« Comme ces derniers temps on a commencé à peindre et à répandre des images représentant la Bienheureuse Vierge

Marie revêtue d'ornements sacerdotaux, les Éminentissimes et Révérendissimes Cardinaux Inquisiteurs généraux, après mûr examen, le mercredi 15 janvier 1913, ont pris la décision suivante : « L'image de la Bienheureuse Vierge Marie revêtue « d'ornements sacerdotaux est à réprouver. »

« Le mercredi 29 mars 1916, ordre a été donné de publier ce décret.

« Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 8 avril 1916.

« Aloysio Castellano,
« notaire de la S. C. du Saint-Office. »

TABLE DES MATIÈRES DU SUPPLÉMENT AU TOME XVIII

AVRIL-SEPTEMBRE 1928

Études

G. Bardy. — La vie spirituelle d'après saint Athanase . . . 97
E. Hugon. — La science surnaturelle de Marie. 23
M. Larrivé. — Scrupules de conscience 69
B. Lavaud. — L'extatique de M. Pierre Janet 114
B. Lavaud. — La lévitation. 190
L. Lévesque. — L'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur . . 169

Documents

Jean Gerson. — Sermon pour la Trinité. 50
Jean Gerson. — Sermon pour la nativité de S. Jean-Baptiste. 63
Jean Gerson. — Homélie pour le III[e] dimanche après Pâques. 147
Ch. Uzureau. — Urbain-Élie Cassin. 1
Ch. Uzureau. — Une fausse mystique au XVII[e] siècle . . . 203

Bibliographie

G. Bardy. — La littérature grecque chrétienne. 156
D. Castelain. — De cultu eucharistico Cordis Jesu 208
J. Chaîne. — L'épître de saint Jacques. 45
J.-M. Hervé. — Manuale theologiae dogmaticae 75
E. Hugon. — Tractatus dogmatici 75
M. Lepin. — L'idée du sacrifice de la messe. 34
V. Leroquais. — Les livres d'heures manuscrits de la bibliothèque nationale 43
F. Mugnier. — Petit manuel théologique et pratique de la vocation 205
Schultes. — De Ecclesia. 87